

A stylized tree logo composed of horizontal, wavy lines in shades of purple and white, set against a dark purple circular background.

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2013**

La Direction

Président :

Maurice Moulin

Directrices Générales Déléguées :

Sandrine Moulin

Marie Laure Teyssier

Commissaires aux comptes

Titulaires :

SECA FOREZ

représentée par Pierre Gérard

KPMG AUDIT RHONE ALPES

AUVERGNE

représentée par Guy Villemagne

Suppléants :

Claude STARON

KPMG AUDIT SUD-EST

S.A au capital de 3 690 405,60 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

moulinvest.com



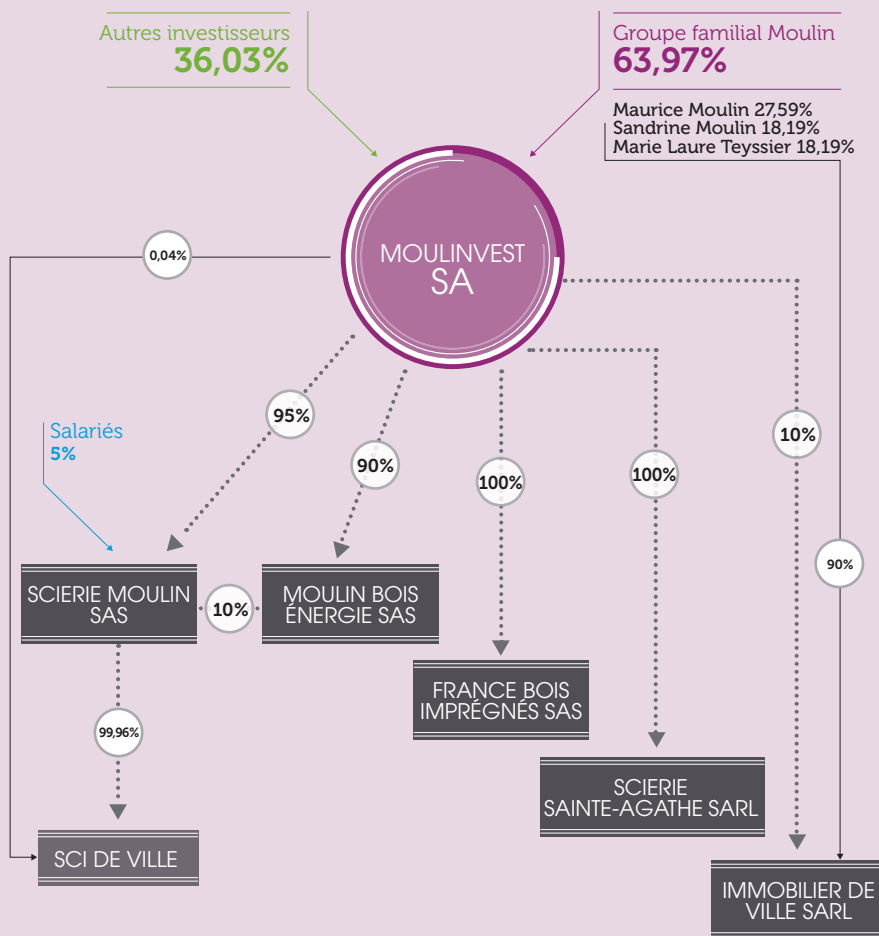
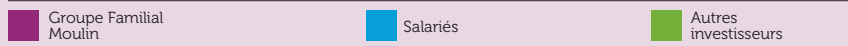
ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport annuel de gestion ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 05 Décembre 2013

Maurice Moulin
Président

ORGANIGRAMME JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES



RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2013



Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €

Siège social :

DUNIERES (Haute-Loire) - Z.A. de Ville

R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CARACTÈRE MIXTE DU 20 JANVIER 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte conformément aux dispositions légales et statutaires de votre société, à l'effet de vous rendre compte de l'activité, des résultats de la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social ainsi que les comptes consolidés du groupe.

En effet, afin d'uniformiser notre information financière et conformément aux dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce, le présent rapport porte à la fois sur les comptes sociaux de MOULINVEST et sur les comptes consolidés du Groupe MOULINVEST. Les éléments du rapport relatifs aux comptes consolidés sont ainsi identifiés par la mention « Groupe ». Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme présent dans la page précédente du présent rapport.

Pour votre information, tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant (et notamment un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, conformément à l'article R225-102 du Code de commerce), vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes et les bilans que nous vous soumettons ont été établis dans le respect des dispositions du code de commerce et de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

Présentation de l'activité de la société et du groupe

I. - La société MOULINVEST

Elle développe son activité dans le cadre de son objet social de :

- production, transformation de matière énergétique, ou susceptible de produire de l'énergie, production d'énergie, commerce et négoce de matière ou produits s'y rapportant.
- exploitation forestière, scierie, caisserie, commerce du bois, ainsi que toutes opérations se rapportant à la transformation et au négoce de bois.

Elle détient respectivement 90 % de la société MOULIN BOIS ENERGIE, 95 % de la société SCIERIE MOULIN, 100 % de la société FRANCE BOIS IMPREGNES et 100 % de la société SCIERIE DE SAINTE AGATHE, ses 4 filiales opérationnelles auxquelles elle rend différents services dans le cadre d'une convention de management jouant ainsi également son rôle de holding animatrice. La holding fixe chaque année des objectifs dans le cadre de l'animation de ses filiales et en mesure les écarts au cours de l'exercice lors des reportings mensuels présentés par la Direction Financière du Groupe.

II. - Le groupe « MOULINVEST »

Il a commencé son activité avec son activité de scierie.

Plus récemment, le Groupe a décidé de diversifier son activité dans le secteur du bois énergie, en créant une filiale qui utilise les déchets issus du sciage de bois pour la production de vapeur et d'électricité par cogénération à partir de biomasse et la production de granulés de bois (appelés aussi « pellets »).

En intégrant des activités complémentaires, « MOULINVEST » vise à rentabiliser davantage son activité d'origine et son site industriel de 15 hectares tout en œuvrant pour le développement durable.

Le Groupe réalise ainsi sur un même site :

- le sciage de résineux,
- la production de pièces de bois de construction (1.000 références au catalogue) répondant aux différentes exigences d'une clientèle diversifiée en France et à l'étranger, avec traitement de la matière dans certains cas,
- des murs de bois massifs préfabriqués pour la construction de maisons,

et, en valorisant les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure qui représentent près de 50% du volume de grumes traité), il effectue la production d'électricité par cogénération et la production de granulés de bois (appelés aussi pellets) pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

Avec l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE le 18 avril 2013, le Groupe poursuit sa stratégie d'intégration visant à

compléter ses savoir-faire et étoffer sa gamme de produits bois :

- Dans le domaine de l'imprégnation et de la fabrication de poteaux bois destinés à l'électrification et aux télécommunications,
- Dans le domaine du mobilier de jardin et des produits d'aménagement extérieurs à travers sa marque DECOVERT.

FAITS MARQUANTS

La croissance organique (+19,5%) du Groupe au cours de l'exercice 2012-2013 repose principalement sur le dynamisme du pôle Bois Energie. Sur ce pôle, le chiffre d'affaires contributif consolidé de l'exercice ressort à 11 878 K€ contre 5 469 K€ sur l'exercice précédent. La demande soutenue en granulés de bois est au cœur de cette performance puisque le chiffre d'affaires 2012-2013 sur ce segment, pour cette première année pleine, s'élève à 7 637 K€ contre 1 260 K€ en 2011-2012. L'activité des pellets représente désormais 22,3% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Avec un volume de 40,2 milliers de tonnes vendues contre 7,5 au cours de l'exercice précédent (activité lancée en mars 2012) et une orientation favorable des prix dans un contexte de forte demande, l'usine de pellets a franchi un premier seuil industriel important et confirme ainsi sa montée en puissance.

Le chiffre d'affaires dégagé par l'activité Cogénération sur l'exercice 2012-2013 s'établit à 4 210 K€ pour une production annuelle de 26 709 MWh. L'activité Cogénération a désormais atteint son niveau normatif de production.

L'activité du pôle Bois Construction continue à être pénalisée par une conjoncture économique particulièrement défavo-

nable sur le marché domestique illustrée par la baisse du nombre de logement neufs mis en chantier sur les 12 derniers mois. Le prix des sciages reste en relatif retrait compte tenu de la hausse continue des cours de grumes en forêts. Malgré la hausse des cours, le Groupe a poursuivi une stratégie d'achat destinée à maintenir un niveau de stock élevé.

SCIERIE MOULIN a vu la mise en exploitation d'un nouveau parc à grumes à fin août 2013 pour un montant d'investissement de 9 millions d'euros.

L'exercice clos au 31 août 2013 par le Groupe constitue un exercice de transition pour ce qui concerne l'intégration de FRANCE BOIS IMPREGNES et de la Société SCIERIE DE SAINTE AGATHE dans le périmètre du groupe avec effet rétroactif au 1er mars 2013. La contribution des sociétés acquises au chiffre d'affaires consolidé s'établit à 5 851 K€. L'activité Poteaux a permis de générer un chiffre d'affaires de 1 893 K€ sur la période de mars à août 2013. L'activité DECOVERT a quant à elle contribué au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 2 910 K€ sur six mois.

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 2,52% au titre de l'exercice 2012-2013 contre 2,97% sur l'exercice précédent.

Cette contre performance s'explique principalement par le traitement comptable des stocks en application du règlement 99-02 du CRC qui implique lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement que les actifs et passifs acquis fassent l'objet d'une évaluation à la juste valeur.

La valeur d'utilité des stocks et en-cours de production doit être déterminée de manière à ce que seules les marges normales de l'activité de production et de commercialisation restent à effectuer par l'acquéreur au titre des stocks et en-cours

acquis contribuent ultérieurement aux résultats consolidés de l'entreprise consolidante. L'incidence de ce retraitement sur le résultat d'exploitation au 31 août 2013 est de -0,8 millions d'euros.

Le résultat financier s'établit à -1 million d'euros contre -788K€ au titre de l'exercice précédent. L'accroissement des charges financières correspond à la mise en place de nouveaux emprunts destinés à financer le parc à grumes.

Enfin, l'évolution du résultat exceptionnel (1 141K€ en 2012-2013 contre -170K€ en 2011-2012) s'explique principalement par la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE. La reprise du badwill est étalée linéairement sur une durée de 3 ans.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, la structure juridique de la société MOULINVEST n'a pas été affectée.

PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS A LA SOCIETE ET AU GROUPE

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Sur les produits issus de la transformation du bois, le Groupe ne ressent pas de pression concurrentielle forte.

Concernant l'activité de production de granulés de bois la demande est très forte et le nombre de producteurs en France est encore limité (50 environ).

Concernant les nouvelles activités du Groupe : la société FRANCE BOIS IMPREGNES bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Elle évolue sur un marché stable.

La commercialisation de mobilier de jardin, bardages, lames de terrasses et de divers produits d'aménagement extérieurs est une activité à fort potentiel de développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Risques liés à l'évolution de la consommation

Globalement la demande de produits à base de bois est sur une tendance haussière longue en France, en Europe et même au niveau mondial à la fois pour les qualités reconnues au bois dans la construction, le chauffage mais aussi

pour ses qualités au niveau développement durable et environnemental.

Le marché domestique de la fourniture de poteaux bois se concentre sur un nombre limité d'acteurs institutionnels spécialisés dans les télécommunications et l'électrification qui ont un besoin de renouvellement du parc existant. On peut estimer que ce marché restera stable à moyen terme. Le Groupe a anticipé cette tendance et se positionne aujourd'hui sur des marchés internationaux qui constituent des relais de croissance incontournables.

L'activité DECOVERT est une activité à fort potentiel de développement, en particulier sur le segment Sciage de lames de terrasses et bardages, une gamme de produits qui répond à une tendance et à une demande qui s'inscrivent sur le long terme. FRANCE BOIS IMPREGNES souhaite également se positionner comme un acteur de référence sur le marché des piquets en bois destinés à l'arboriculture auprès des grossistes et distributeurs (notamment en Europe du Sud) qui sont susceptibles de générer des volumes d'achat significatifs.

La SCIERIE DE SAINTE AGATHE produit du bois destiné à la fabrication de palettes. Si l'activité était jusqu'alors centrée sur un périmètre régional, de nombreuses opportunités existent sur des marchés dynamiques tels que l'Italie, l'Espagne et la Belgique qui présentent également l'attrait d'une demande relativement standardisée. Dans ce contexte de demande croissante on peut estimer que les prix seront orientés favorablement.

Risques environnementaux

• Certifications de qualité

Le Groupe MOULINVEST accorde une grande vigilance au respect des normes

applicables à ses activités et à l'obtention des certifications qui lui assurent la reconnaissance de la qualité des produits commercialisés.

Le Groupe applique la norme CE et dispose du certificat de contrôle de production en usine par le FBCA pour ses sciages.

Au-delà des exigences réglementaires, le Groupe dispose d'autres certifications :

- CTB Cubage des bois ronds par le FCBA
- CTB Sawn Timber par le FCBA

L'exigence du Groupe est la même pour les produits achetés à des fournisseurs externes, comme les produits utilisés pour le traitement de pièces de bois. Ainsi le produit de traitement anti-bleu, les produits de protection classe 2 et classe 3 bénéficient de certificats de qualité CTB-P+ par l'organisme certificateur FCBA.

Pour les granulés de bois, le Groupe a demandé la certification NF biocombustibles solides, en appliquant la norme européenne EN 14961-2.

Concernant les nouvelles activités du Groupe, les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et ce principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

• Pour une gestion durable de la forêt

Le Groupe est engagé aussi dans le respect d'une gestion durable de la forêt dans son mode de fonctionnement à l'égard des exploitants forestiers et de tous les fournisseurs de matière première pour ses achats de bois et la gestion des coupes d'arbres en forêt. La chaîne de contrôle des bois de la scierie est certifiée par le PEFC (Program for the Endor-

sement of Forest Certification schemes), organisme international et marque de certification de gestion forestière.

• Le bilan carbone

Le Groupe est une des premières entreprises de la filière bois à avoir fait, sur une base volontaire, un bilan carbone suivant la méthodologie de référence de l'ADEME qui permet à une entreprise de réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité pour hiérarchiser les postes d'émission de gaz à effet de serre et mener ensuite les actions appropriées à la réduction de ces émissions.

Ce bilan carbone a été réalisé sur l'ensemble des activités de la scierie afin d'évaluer l'empreinte carbone.

Pour le Groupe, le bilan carbone est un outil indispensable pour identifier ses marges de manœuvre en matière de réduction d'émission de CO₂. Cette démarche volontariste intègre les 3 types d'émissions de CO₂ de la méthodologie : celles liées aux activités sur lesquelles l'entreprise peut agir directement en son sein (niveau interne) et celles sur lesquelles l'entreprise veut agir directement ou indirectement (niveau intermédiaire et global) comme le transport des marchandises notamment.

Le bilan carbone effectué il y a déjà plusieurs mois a donné une valeur d'émissions annuelles de la scierie atteignant 1458 tonnes équivalent carbone (t eq C) dont 57% dus au fret routier et maritime. Le Groupe avait estimé que les activités de bois énergie, réalisées à côté de la scierie, en évitant le transport des connexes vers l'extérieur devaient permettre des réductions substantielles d'émission de GES (gaz à effet de serre).

• Passif environnemental

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) spécialisées dans la transformation et le traitement du bois par imprégnation. Afin de se conformer à la législation et limiter les risques de pollution des sols induits par l'exploitation de ces sites, le Groupe a prévu un programme de dépenses qui seront engagées sur plusieurs années. Une provision est enregistrée dans les comptes au 31 août 2013 à hauteur de 866K€ au titre de ce passif environnemental.

Risques clients

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe dispose d'un portefeuille clients diversifié comprenant des groupes de référence sur le marché et présentant peu de risque d'insolvabilité.

L'unité de cogénération biomasse a obtenu l'accord du Ministère pour la production de l'électricité. Un contrat a été signé avec EDF pour une durée de 20 ans qui prévoit une rémunération assise sur un prix fixe du MWh dont le montant est indexé. EDF représente au 31 août 2013 notre premier client.

Pour ce qui concerne la commercialisation des granulés de bois produits, le Groupe a défini une stratégie commerciale avec une approche du consommateur par l'intermédiaire d'une part, du réseau de distribution et d'autre part, d'un partenariat avec les collectivités régionales. Afin de favoriser son besoin en fond de roulement et éviter tous risques financiers, le Groupe a favorisé le règlement comptant moyennant escompte sur l'exercice clos au 31 août 2013.

La branche Imprégnation du Groupe commercialise principalement des poteaux bois à destination de clients institutionnels présentant un niveau de solvabilité élevé. Les relations commerciales avec cette clientèle sont formalisées par des contrats de fourniture qui font l'objet d'une négociation périodique.

L'activité DECOVERT s'adresse à une clientèle très diversifiée. La faible valeur unitaire des commandes permet de favoriser une bonne dispersion du risque client.

Contribution en % du CA Consolidé	Exercice au 31/08/2013	Exercice au 31/08/2012
Premier client (EDF)	12,27 %	17,56%
Cinq plus importants clients	33,77 %	35,28%
Dix plus importants clients	44,06 %	46,54%

Risques fournisseurs

Le Groupe fait appel à plusieurs catégories de fournisseurs selon les opportunités et les besoins du moment. Afin d'élargir son indépendance vis-à-vis de ses fournisseurs, le Groupe privilégie plusieurs types de fournisseurs allant du simple particulier à des organismes nationaux avec lesquels sont signées des conventions d'achat. Les approvisionnements en matières premières sont faits par cinq acheteurs expérimentés du Groupe sous contrôle de la Direction du Groupe. A titre indicatif, actuellement, le premier fournisseur représente moins de 5% du montant annuel des achats de matières premières et les dix premiers représentent moins de 30 %. Chaque fournisseur a une périodicité liée à sa sylviculture et on ne peut précisément définir ces répartitions.

Contribution en % des achats et autres charges externes	Exercice au 31/08/2013	Exercice au 31/08/2012
Premier fournisseur	4,61 %	3,68%
Cinq plus importants fournisseurs	17,61 %	13,94%
Dix plus importants fournisseurs	27,20 %	22,47%

Le Groupe considère donc que selon les critères évoqués ci-dessus, il n'y a de dépendance à l'égard d'aucun fournisseur.

Risques financiers

Sur l'exercice clos au 31 Août 2013, le Groupe dispose de capitaux propres s'élevant à 15 166 K€ contre 14 177 K€ en 2012. A la date du 31 Août 2013, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 612 K€ qui doit lui permettre, couplée à des emprunts et crédit baux à moyen terme, de financer ses prochaines opérations d'investissements dont la plus importante sera la réalisation de travaux d'enrobés sur le site de Boisset Les Montrond, dont le montant avoisine les 700 K€.

Le tableau détaillé des emprunts en cours au 31 Août 2013 présenté dans les annexes consolidées montre que les dettes financières auprès des établissements de crédit atteignent 18 237 K€ au 31 Août 2013 contre 17 483 K€ au 31 août 2012, la part des crédits-baux étant en augmentation à 3 324 K€ contre 2.709 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

La principale augmentation provient d'un emprunt en crédit bail d'un montant de 616 K€ souscrit auprès d'Arkea Crédit Bail et Natixis Lease dans le cadre du financement des box béton du nouveau parc à grumes. La durée du financement est fixée à 7 ans, et la première échéance a été réglée le 10 Juillet 2013. La Société a procédé à une revue détaillée de son risque de liquidité et elle estime ne pas être exposée à un risque de liquidité au regard des engagements pris à ce jour.

Le Groupe détient une participation via sa filiale FRANCE BOIS IMPREGNES à hauteur de 99,9% dans la société polonaise HORIZON. Du fait de son caractère non significatif, cette filiale n'a pas fait l'objet d'une consolidation dans les comptes au 31 août 2013. La société HORIZON supportant des pertes récurrentes depuis plusieurs exercices, le Groupe a cependant constaté une dépréciation des titres à 100% ainsi qu'une provision pour risque financier à hauteur de la situation nette négative qui s'élève à -48K€ en date d'arrêté.

Le capital de la société au 31 Août 2013 est de 3 690 405.60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Risques liés aux actifs non détenus

La production réalisée à partir de connexes résultant des activités de la scierie est réalisée dans des bâtiments construits spécifiquement par la société IMMOBILIER DE VILLE, détenue à hauteur de 10% par MOULINVEST et à 90% par des dirigeants de MOULINVEST, dans le cadre d'un bail à construction dont le bailleur, propriétaire du terrain, est la SCI Marine bis, détenue également par des dirigeants du Groupe.

La filiale du Groupe, MOULIN BOIS ENERGIE, en charge de cette activité « bois énergie » est locataire des locaux par un bail commercial auprès de la société IMMOBILIER DE VILLE.

A la fin du bail à construction, le 31 décembre 2027, il est prévu que MOULIN BOIS ENERGIE continue à bénéficier d'un bail commercial directement auprès de SCI Marine Bis à qui reviendra la propriété des bâtiments et qui assurera la reprise et la poursuite du bail commercial en faveur de MOULIN BOIS ENERGIE dans les mêmes conditions économiques et juridiques que celles en vigueur au jour du terme du bail à construction.

Dans le même registre de risque, un autre bail à construction d'une durée de 18 ans à compter du 1er novembre 2010 a été signé le 22 novembre 2010 entre SCI Marine bis et la filiale SCIERIE MOULIN sur un terrain qui pourrait représenter une extension à terme pour les installations du Groupe. A ce jour, ce terrain, propriété de SCI Marine Bis, loué à SCIERIE MOULIN pour 42 K€ annuels sert uniquement de plateforme de stockage.

Litiges

A la connaissance de la société, et à ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou de ses filiales à l'exception des points suivants :

- Un litige oppose la société SCIERIE MOULIN à un organisme bancaire au titre du règlement d'une lettre de change ayant été émise par un tiers sur la SCIERIE MOULIN. Une provision a été constatée dans les comptes au 31 août 2013 pour 39K€,
- Une provision de 30K€ a été enregistrée dans les comptes de la société FRANCE BOIS IMPREGNES au titre de deux litiges qualité portant sur des poteaux installés,
- Une provision a été constatée au titre d'une indemnité de licenciement pour inaptitude suite à une impossibilité de reclasser un salarié, à hauteur de 29K€ dans les comptes de FRANCE BOIS IMPREGNES.

Les filiales SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE ont fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2011-2012. La procédure contradictoire est en cours et tous les motifs sujets à redressement, ont été contestés par le groupe.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE :

Le Pôle Bois Energie poursuit sa croissance sur l'exercice 2014 dans un environnement de marché très favorable. Afin de satisfaire la forte demande sur ce marché, le Groupe devrait être en mesure, sans investissement supplémentaire significatif, d'accroître sa production de pellets.

Le pôle historique Bois Construction a vu la mise en exploitation du nouveau parc à grumes à fin août 2013. Cet investissement de 9 millions d'euros permettra d'atteindre une capacité de production en sciage supérieure à 100 000 m³ par an dès l'exercice 2014, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité ainsi qu'à la sécurisation de l'approvisionnement des autres pôles du groupe (notamment la fourniture de connexes de bois issus de la première transformation et consommés dans les cycles de production du pôle Bois Energie).

Le potentiel commercial des activités d'imprégnation de bois est important et présente une marge de progression significative.

Sur l'exercice à venir, le développement de l'activité Poteaux se fera notamment à l'international grâce aux premières réalisations issues d'un contrat pilote signé sur l'exercice 2012-2013 portant sur la fourniture de poteaux au Yémen.

L'activité Décovert présente également des perspectives de développement favorables sur les différents segments que sont le Sciage, les Rondins et les Piquets (notamment piquets destinés aux marchés de l'arboriculture).

Investissements prévus à venir :

Le Groupe a lancé un programme d'investissement ciblé destiné à améliorer les conditions d'exploitation des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. Parmi ces investissements notons la réalisation de travaux d'enrobés sur le site de Boisset Les Montrond pour 700 K€ ainsi que des investissements en machines et équipements pour 500 K€.

MOULIN BOIS ENERGIE fera l'acquisition d'un second camion souffleur destiné à la distribution de granulés pour un montant de l'ordre de 140 K€.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il est à noter que le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23 octobre 2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2,1 millions d'euros sur un prix de 4,1 millions d'euros a été financé par emprunt par un pool de trois banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres.

Précisons que l'acte de prêt signé le 23 octobre 2013 est assorti d'engagements financiers matérialisés par des ratios prudentiels (« ratio de levier », « ratio de Gearing ») qui entreront en application à compter de la publication des comptes consolidés du Groupe Moulinvest pour l'exercice clos le 31 août 2014.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe ayant lancé depuis plusieurs années des programmes d'innovation sur la construction de murs massifs bois et la traçabilité des bois en forêt, il a décidé d'avoir recours au crédit d'impôt en matière de recherche et développement compte tenu de dépenses et de temps passés des personnels importants sur ces projets. Le Groupe poursuit ses efforts en matière de recherche et développement et sollicitera un nouveau crédit d'impôt au titre de l'exercice clos le 31 août 2013.

DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Au cours de l'exercice, l'autorité de la concurrence n'a prononcé aucune décision à l'encontre de notre société et du Groupe.

INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS CLASSÉES VISÉES À L'ARTICLE L. 225-102-2 DU CODE DE COMMERCE

Les usines des sociétés MOULIN BOIS ENERGIE et FRANCE BOIS IMPREGNES sont des installations classées pour lesquelles les sociétés disposent d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans les entreprises pour que les risques liés à leur activité soient maîtrisés. Des organismes indépendants interviennent régulièrement pour les contrôles.

FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

ACTIVITE DES FILIALES

Notre société a comme filiales et contrôle les sociétés suivantes :

- La société « **SCIERIE MOULIN** », Société par Actions simplifiée au capital de 2 314 338 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 330 824 442, est détenue à hauteur de 95 % ;

Scierie Moulin (en K€)	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
Chiffre d'affaires hors taxes	19 607,2	100,0%	20 029,0	100,0%
Résultat d'exploitation	-418,1	-2,1%	-439,4	-2,2%
Résultat courant	-622,7	-3,2%	-553,4	-2,8%
Résultat exceptionnel	383,4	2,0%	-51,5	-0,3%
Résultat net	-237,8	-1,2%	-546,1	-2,7%

« SCIERIE MOULIN » développe les activités historiques du groupe « MOULINVEST », de sciage et de traitements de bois qu'elle commercialise dans la France entière et pour environ 13,4 % de son chiffre d'affaires à l'étranger (Europe, Afrique du Nord).

Sur l'exercice clos au 31 Août 2013, elle a connu un repli de son activité (-2,1%) avec un chiffre d'affaires de 19 607 K€ alors qu'elle avait réalisé un chiffre d'affaires net de 20 029 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. La diminution du niveau d'activité sur le sciage est principalement imputable à la baisse significative des mises en chantier de logements neufs sur l'exercice et du nombre de permis de construire accordés qui ont largement influé sur la politique d'achat des clients distributeurs. Cette tendance baissière a été partiellement compensée par l'augmentation du volume d'activité né-

goce et l'accroissement de la part des transactions intragroupes réalisées avec les sociétés MOULIN BOIS ENERGIE et FRANCE BOIS IMPREGNES. La part du chiffre d'affaires intragroupe réalisée par le pôle Bois construction a ainsi augmenté de 8,4% en 2011-2012 à 15,5% en 2012-2013 sous les effets conjugués de la fourniture de connexes et prestations au pôle Bois Energie et de la vente de bois, destinés aux poteaux, au pôle Imprégnation.

Le résultat d'exploitation est de -418 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 439 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2012. Malgré une amélioration du taux de marge brute de 2,4% liée à un effet mix positif avec l'augmentation de la part des ventes de négoce et de connexes, le niveau d'activité ne permet pas d'absorber les charges d'exploitation. Si le poste maintenance a été réduit de 58K€, on note en revanche une augmentation des achats et consommables de 139K€ et des frais de personnel de 73K€.

Le résultat courant avant impôt est de -623 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 553 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat net s'élève à -238 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre -546 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Les investissements réalisés se sont élevés à 3 649 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 562 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. Le parc à grumes représente pour sa part un investissement total de l'ordre de 9 millions d'euros financé à concurrence de 5,7 millions d'euros en crédit-bail.

- La société « **MOULIN BOIS ENERGIE** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 425 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 499 475 713, est détenue à hauteur de 90 % ;

Moulin Bois Energie (en K€)	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
Chiffre d'affaires hors taxes	11 899,2	100,0%	5 469,3	100,0%
Résultat d'exploitation	1 197,2	10,1%	282,3	5,2%
Résultat courant	739,9	6,2%	-132,8	-2,4%
Résultat exceptionnel	137,3	1,2%	65,0	1,2 %
Résultat net	791,6	6,7%	-67,8	-1,2%

« MOULIN BOIS ENERGIE » a été créée pour valoriser les connexes issus de la scierie en développant la fabrication et la commercialisation de granulés de bois ainsi que la production d'électricité à partir de la cogénération.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 11 899 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 5 469 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

L'activité de Cogénération a atteint un niveau d'activité normatif sur l'exercice clos le 31 août 2013 permettant la réalisation d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 210 K€ contre 4 183 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2012.

L'activité de Granulation a été multipliée par 6 pour ce premier exercice de 12 mois. Le chiffre d'affaires généré s'élève à 7 637 K€ en 2012-2013 contre 1 260 K€ en 2011-2012 dans un contexte de forte demande et de hausse des prix.

La notoriété de la marque Moulin Bois Energie est désormais assise et permet au Groupe de développer des partenariats commerciaux privilégiés en France comme à l'international. La montée en puissance des capacités de production permet désormais au Groupe de servir une clientèle ciblée et de se positionner sur des marchés plus contributifs à la marge. Le mix produit reste également bien orienté avec une demande majoritairement axée sur le conditionnement en sacs (74% contre 26% pour le vrac).

Le résultat d'exploitation est de 1 197 K€ au 31 Août 2013 contre 282 K€ au 31 Août 2012

Le résultat courant avant impôt est de 740 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre - 133 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat net s'élève à 792 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre - 68 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Les investissements se sont élevés à 171 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 5 346 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

- La société « **S.C.I. DE VILLE** », Société Civile Immobilière au capital de 76 224,51 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) L'Etoile, immatriculée au R.C.S. du PUY EN VELAY sous le numéro 380 807 057, est détenue directement et indirectement à hauteur de 100 %.

« S.C.I. DE VILLE », dont les parts sont détenues en totalité par le Groupe, est propriétaire des locaux dans lesquels « SCIERIE MOULIN » exerce son activité.

SCI de Ville (en K€)	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
Chiffre d'affaires hors taxes	314,8	100%	304,1	100,0%
Résultat d'exploitation	234,2	74,4%	228,5	75,1%
Résultat courant	175,3	55,7%	154,8	50,9%
Résultat exceptionnel	0,7	0,2%	0,0	0,0
Résultat net	117,3	37,3%	103,2	33,9%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 315 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 304 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat d'exploitation est de 234 K€ pour l'exercice clos le 31 août 2013 contre 229 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat courant avant impôt est de 175 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 155 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2012.

Le résultat net s'élève à 117 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 103 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2012.

Les investissements se sont élevés à 91 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 163 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. Ces investissements correspondent principalement à l'aménagement des nouveaux bureaux sur les sites de Chambaud (activité MASSIF BOIS) et de Dunières.

- La société « **IMMOBILIER DE VILLE** », Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) Z.A. de Ville, immatriculée au RCS du PUY EN VELAY sous le numéro 517 853 305, est détenue à hauteur de 10 %.

La société « **IMMOBILIER DE VILLE** » a pour activité : l'acquisition, la construction, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par tous moyens, notamment bail à construction.

IMMOBILIER de Ville (en K€)	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
Chiffre d'affaires hors taxes	505,5	100%	497,0	100,0%
Résultat d'exploitation	156,2	30,9%	150,9	30,4%
Résultat courant	-18,5	-3,7%	-44,8	-9,0%
Résultat exceptionnel	4,3	0,9%	4,3	0,9 %
Résultat net	-14,2	-2,8%	-40,5	-8,1%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 506 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 497 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat d'exploitation est de 156 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 151 K€ au 31 Août 2012.

Le résultat courant avant impôt est de -19 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 45 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat net s'élève à -14 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 41 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Les investissements se sont élevés à 54 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 2 409 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. Ces investissements correspondent à l'aménagement des locaux exploités par la société MOULIN BOIS ENERGIE.

- La société « **FRANCE BOIS IMPREGNES** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 550 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 564 503 043, est détenue à hauteur de 100 %.

FRANCE BOIS IMPREGNES (en K€)	Année 2013 (8 mois)	%	Année 2012	%
Chiffre d'affaires hors taxes	6 558,7	100%	11 649,8	100%
Résultat d'exploitation	-136,0	-2,1%	423,7	3,6%
Résultat courant	-122,8	-1,9%	434,2	3,7%
Résultat exceptionnel	-494,0	7,5%	-3,1	0%
Résultat net	-616,8	-9,4%	284,8	2,4%

La société « FRANCE BOIS IMPREGNES » exerce une activité de production et de traitement de poteaux en bois destinés aux marchés des télécommunications et de l'électrification ainsi qu'une activité de fabrication de produits d'aménagement extérieur commercialisés sous la gamme DECOVERT. Elle réalise sur ses trois sites de production des opérations de transformation (écorçage, découpe, planage, piquage, menuiserie) ainsi que de traitement du bois par imprégnation.

La société FRANCE BOIS IMPREGNES a été acquise en date du 18 avril 2013 par le Groupe MOULINVEST. La durée de l'exercice social est de 8 mois et correspond à la période du 1er janvier 2013 au 31 août 2013. La date de clôture de l'exercice a été alignée sur celle des sociétés du périmètre MOULINVEST.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 6 559 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 11 650 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat d'exploitation est de -136 K€ au 31 Août 2013 contre 424 K€ au 31 décembre 2012.

Le résultat courant avant impôt est de -123 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 434 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat net s'élève à -617 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 285 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Notons l'incidence sur le résultat de charges exceptionnelles parmi lesquelles figurent des indemnités de départ pour 157 K€ ainsi des dotations complémentaires relatives à la gestion du passif environnemental pour 293 K€.

Les investissements se sont élevés à 848 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 270 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les investissements correspondent principalement à la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux sur le site de Boisset Les Montrond (499 K€) ainsi qu'au transfert de l'ancien parc à grumes de la SCIERIE MOULIN (220 K€).

- La société « **SCIERIE DE SAINTE AGATHE** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 332 813 229, est détenue à hauteur de 100 %.

Scierie de Sainte Agathe (en K€)	Année 2013 (8 mois)	%	Année 2012	%
Chiffre d'affaires hors taxes	1 298,1	100%	1 904,9	100%
Résultat d'exploitation	58,4	4,5%	122,1	6,4%
Résultat courant	60,0	4,6%	123,4	6,5%
Résultat exceptionnel	3,9	0,3%	6,5	0,3%
Résultat net	44,4	3,4%	127,7	6,7%

La société « SCIERIE DE SAINTE AGATHE » est spécialisée dans la fabrication de bois pour palettes et de planche de bois.

La société SCIERIE DE SAINTE AGATHE a été acquise en date du 18 avril 2013 par le Groupe MOULINVEST. La durée de l'exercice social est de 8 mois et correspond à la période du 1er janvier 2013 au 31 août 2013. La date de clôture de l'exercice a été alignée sur celle des sociétés du périmètre MOULINVEST.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 1 298 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 1 905 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat d'exploitation est de 58 K€ au 31 Août 2013 contre 122 K€ au 31 décembre 2012.

Le résultat courant avant impôt est de 60 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 123 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat net s'élève à 44 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 128 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les investissements se sont élevés à 3 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 101 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS - CESSIONS DE PARTICIPATION - PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris une participation représentant :

- 100 % du capital social de la société « FRANCE BOIS IMPREGNES » ;
- 100 % du capital social de la société « SCIERIE DE SAINTE AGATHE ».

Au cours de la même période, notre Société n'a procédé à aucune cession de participation.

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- Directement plus de 19/20ème du capital social des sociétés « FRANCE BOIS IMPREGNES » et « SCIERIE DE SAINTE AGATHE », plus de 18/20ème du capital social de la société « SCIERIE MOULIN » et plus des 2/3 du capital de la société « MOULIN BOIS ENERGIE » ;
- Indirectement plus des 19/20ème du capital social de la société « SCI DE VILLE ».

En revanche, aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre société.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS MPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL IMMOBILIER DE VILLE, qui est détenue à 10% par la société MOULINVEST est consolidée en tant que société ad hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par la société MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par la société IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/8/2013 : 3 049 741 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

DATE D'ARRETE DE L'EXERCICE

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2013.

Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, sauf la SAS FRANCE BOIS IMPREGNES et la SARL SCIERIE DE SAINTE-AGATHE qui ont un exercice de 8 mois : ces deux filiales clôturaient leurs comptes au 31 décembre avant leur rachat et leur date de clôture a été modifiée au 31 août à compter de l'exercice clos le 31 août 2013. La date de prise de contrôle de ces 2 nouvelles entités a été retenue au 1er mars 2013. Le poids économique de ces entités sur l'exercice est donc de 6 mois d'activité.

Information PROFORMA

Cette information est fournie pour le résultat d'exploitation. Pour les deux entités qui sont entrées dans le périmètre de consolidation : SAS FRANCE BOIS IMPREGNES et la SARL SCIERIE DE SAINTE-AGATHE, il a été procédé à une reconstitution de comptes du 1/09/2012 au 31/08/2013, par extraction des données comptables du dernier exercice clos le 31 décembre 2012, afin d'obtenir des comptes sur 12 mois. Il n'a pas été pris en compte d'écart d'acquisition. Les impacts des écarts d'évaluation constatés sur le compte de résultat consolidé (provision pour licenciement, réévaluation des stocks et des immobilisations) n'ont pas été neutralisés dans l'information proforma.

PRINCIPES ET REGLES D'ETABLISSEMENT

Les comptes consolidés du groupe MOULINVEST, clos au 31 août 2013, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2013 sont les mêmes que ceux au 31/08/2012. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 34 302 702 €.

Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 23 816 860 € soit une augmentation de 44,03 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 34 094 447 € au 31 août 2013 contre 24 806 800 € au 31 août 2012.

Les charges d'exploitation se totalisent à 33 230 625 € au 31 août 2013 contre 24 100 426 € au 31 août 2012.

La hausse significative des produits et charges d'exploitation résulte de la montée en puissance de l'activité Granulation (qui représente un chiffre d'affaires de

7 637 K€ sur 2012-2013) ainsi que de l'intégration dans le périmètre du Groupe des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE (l'incidence de la variation de périmètre sur le chiffre d'affaires étant de 5 851 K€ sur 2012-2013).

Le résultat d'exploitation est donc de 863 822 € au 31 août 2013 contre 706 374 € au 31 août 2012 soit une progression de l'ordre de 22,29 %. La relative stagnation du résultat d'exploitation au regard de l'évolution du niveau d'activité est à mettre en lien avec l'application des règles comptables fixées par le règlement 99-02 du CRC qui implique lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement que les actifs et passifs acquis fassent l'objet d'une évaluation à la juste valeur. Cette réévaluation a conduit à minorer la marge sur les stocks de FRANCE BOIS IMPREGNES de – 818 K€ au titre de l'exercice clos le 31 août 2013.

Compte tenu des produits financiers (29 010 €) et des charges financières (1 029 461 €), le résultat courant avant impôt se traduit par une perte de 136 629 € imputable à la souscription de nouveaux emprunts destinés à financer le nouveau parc à grumes.

Après prise en compte des produits exceptionnels (1 730 536 €) et des charges exceptionnelles (589 757 €), le compte de résultat de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 1 039 236 € après imputation de l'impôt sur les bénéfices (73 027 €), des charges d'impôts différés (-108 113 €). Le bénéfice exceptionnel correspond pour 1 078 K€ à une reprise de provision au titre de l'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'intégration de FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE dans le périmètre du Groupe MOULINVEST.

L'effectif du groupe était de 150 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2013 et de 67 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2012, réparti comme suit :

	31/08/2013	%	31/08/2012	%
Cadres	24	16%	13	19%
A. M. et techniciens	16	11%	12	18%
Employés	18	12%	6	9%
Ouvriers	92	61%	36	54%
TOTAL	150	100%	67	100%

L'endettement à moyen terme a une valeur de 18 237 K€ dont la ventilation par échéance est la suivante :

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 908	2 107	7 457	5 344
Emprunts en crédit-bail	3 324	1 080	1 875	369
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
TOTAL	18 237	3 192	9 332	5 713

* Montants indiqués en K€

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 030	1 030		
TOTAL	1 030	1 030	0	0

* Montants indiqués en K€

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 32 K€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 84.41 % (Endettement à long terme – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 801 / 15 166 = 84.41 %)

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

* Montants indiqués en K€

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

* Montants indiqués en K€

La variation des capitaux propres est matérialisée par les trois tableaux ci-après :

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215
Augmentation de capital						-60	-60	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1	-139	138		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					1 049		1 049	-10
Variation de périmètre								
Autres variations								
31-août-2013	3 690	7 591	38	2 931	1 049	-133	15 166	205

* Montants indiqués en K€

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8		10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				-73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					-138		-138	-22
Variation de périmètre								
Autres variations				-7			-7	
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215

* Montants indiqués en K€

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital	2 633	4 207		- 2053			4 784	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	- 180		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					8		8	10
Variation de périmètre								
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

* Montants indiqués en K€

Quant aux flux de trésorerie, ils sont traduits dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU DE FLUX (EN K EUROS)	31/08/13	31/08/12
Résultats nets des sociétés intégrées	1 039	- 160
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	1 892	2 649
- variation des impôts différés	-108	-256
- Plus values de cession nettes d'impôts	36	212
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 859	2 444
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-953	-2 014
Liaison Bilan		
Flux nets de trésorerie généré par l'activité	1 906	430
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements :		
Acquisitions d'immobilisations (-)	-4 078	-4 966
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	568	100
Incidence des variations de périmètre	302	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 208	-4 865
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		4 023
Emissions d'emprunts (+)	2 179	9 313
Remboursements d'emprunts (-)	-3 191	-5 857
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 012	7 480
Incidence des variations des cours des devises		
Variation de trésorerie	-2 314	3 045
Trésorerie d'ouverture	2 926	-119
Trésorerie de clôture	612	2 926
Ecart	0	0

Le Groupe dégage sur l'exercice une marge brute d'autofinancement de 2 859 K€. L'amélioration résulte essentiellement du développement significatif de l'activité de granulation. Le besoin en fond de roulement augmente de 953 K€. Cette hausse est due en partie à la politique d'achat et de stockages de matières premières (grumes) de la SCIERIE MOULIN, afin d'anticiper les besoins liés à la mise en place du nouveau parc à grumes.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 1 906 K€.

Les opérations liées à l'investissement représentent un montant de 3 208 K€. Les investissements se sont élevés à 4 078 K€ et les cessions d'immobilisations à 568 K€. Les investissements correspondent principalement au parc à grumes de la SCIERIE MOULIN ainsi qu'à la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux sur le site de FRANCE BOIS IMPREGNES à Boisset.

La trésorerie du Groupe est de 612 K€ au 31 Août 2013 soit une diminution de 2 314 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique en partie par le préfinancement en fonds propres d'une partie du parc à grumes.

COMPTE RENDU DE LA GESTION ET SITUATION DE LA SOCIETE MOULINVEST DURANT L'EXERCICE ECOULE

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport aux exercices précédents.

Au cours de cet exercice s'étendant du 1er septembre 2012 au 31 août 2013, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 1 104 329 €. Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 929 096 € soit une augmentation de 18,86 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 450 489 €
 Les charges d'exploitation se totalisent à 1 618 683 €
 Le résultat d'exploitation est donc de - 168 194 €

Pour l'exercice précédent, le résultat d'exploitation s'élevait à - 140 275 €.

Compte tenu des produits financiers (69 240 €) et des charges financières (58 294 €), le résultat courant avant impôts se traduit par une perte de 157 248 € au 31 août 2013 contre un bénéfice de 21 236 € au 31 août 2012.

Après prise en compte des produits exceptionnels (32 647 €) et des charges exceptionnelles (39 636 €), et d'un profit d'intégration fiscale d'un montant de 85 512 €, le compte de résultat se solde par une perte de 78 725,03 € contre un bénéfice de 15 997,19 € pour l'exercice précédent.

Des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39.4. du C.G.I. ont été comptabilisées au cours de cet exercice pour un montant de 9 503 €.

Les investissements de l'exercice se totalisent à 5 458 352 €, se répartissant comme suit :

- Immobilisations corporelles 173 458 €
 - Immobilisations financières 5 284 894 €

Pour l'exercice précédent, les investissements de l'exercice s'élevaient à 2 375 251 €.

Au cours de la même période, les immobilisations ont diminué de 181 656 € par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence. Cette diminution concerne les postes :

- Immobilisations corporelles
 - Matériel de Transport 51 330 €
- Immobilisations financières
 - Prêts et autres immobilisations financières..... 130 326 €

Les amortissements comptabilisés au cours de cette période s'élèvent à 443 483 €. Pour l'exercice précédent, les amortissements s'élevaient à 300 123 €.

L'effectif moyen du personnel est de 5 personnes pour cet exercice.

Autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élevait au 31 août 2013 à 369 524 € et au 31 août 2012 à 313 995 €.

La marge brute globale au 31 août 2013 s'élève à 1 104 329 € contre 929 096 € au 31 août 2012.

MENTION DES DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 9 503 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du CGI.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, doivent publier « des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients ». A ce titre, elles sont tenues d'indiquer « la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	Solde des dettes fournisseurs
Echéance sur 30 jours	58 874 €
Echéance à moins de 45 jours	14 041 €
Echéance à plus de 60 jours	47 627 €
Poste fournisseurs au 31/08/2012	120 542 €

	Solde des dettes fournisseurs
Echéance sur 30 jours	29 275 €
Echéance à moins de 45 jours	0 €
Echéance à plus de 60 jours	7 651 €
Poste fournisseurs au 31/08/2013	36 926 €

PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MOULINVEST

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'imputer comme suit, la perte de l'exercice clos le 31 août 2013, s'élevant à 78 725,03 € :

- Au compte «RESERVES FACULTATIVES», soit la somme de 78 725,03 €

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Déclaration de l'article 243 bis du CGI en présence de versement de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2, du Code de commerce est joint au présent rapport (annexe 1, page 39) le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des 5 derniers exercices.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET À L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Néant

DROIT DE VOTE DOUBLE

Nous vous rappelons que conformément à l'article 9 alinéa 4 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Au 31 août 2013, il y a 1 918 544 actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double

Actionnariat	Capital		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Maurice MOULIN	800 000	26,01%	1 600 000	32,04%
Sandrine MOULIN	559 272	18,19%	1 118 544	22,40%
Marie-Laure TEYSSIER	559 272	18,19%	1 118 544	22,40%
Maurice MOULIN (actions au porteur)	48 793	1,59%	48 793	0,98%
Sous-groupe familial MOULIN	1 967 337	63,97%	3 885 881	77,81%
Autres investisseurs	1 108 001	36,03%	1 108 001	22,19%
TOTAL	3 075 338	100,00%	4 993 882	100,00%

DELEGATIONS DE POUVOIRS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'OCCASION D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rappelons les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (8ème résolution) :**

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes dénommées dont les caractéristiques sont : personnes morales de type FCPI, FCPR, FIP ou des OPCVM (i) investissant de manière habituelle dans des valeurs de croissance dites « small caps » cotées sur Alternext ou le Marché Libre ou dans des « PME communautaires » au sens de l'annexe I au Règlement (CE) n° 70/2001 de la Commission du 12 janvier 2001, (ii) pour un montant de souscription unitaire supérieur à 50 000 € (prime d'émission comprise) pour les personnes morales et les OPCVM dans la limite de 3 000 000 EUROS

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (9ème résolution) :**

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes dénommées correspondant aux personnes physiques qui investissent directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une société de gestion et dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée au I de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts dans la limite légale.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (8ème résolution) :**

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (9ème résolution) :**

Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier dans la limite d'un montant de trois millions d'euros (3.000.000 €) et dans la limite de 20% du capital social par an ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (10ème résolution) :**

Délégation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (11ème résolution):**

Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (15ème résolution) :**

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal global de QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (14ème résolution) :**

Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de la société conformément aux articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail, d'un montant nominal maximal égal à 1 % du capital social

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (6ème résolution) :**

Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les titres de la Société dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date du 14 janvier 2013 ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (12ème résolution) :**

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (13ème résolution) :**

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

• **Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (11ème résolution) :**

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite maximum de 10 % du montant du capital social par période de vingt-quatre mois.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, les salariés de la société détenaient une participation insignifiante.

ACHAT ET CESSION D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS (C. COM., ART. L. 225-211)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que dans le cadre de la participation des salariés nous n'avons procédé à aucune opération.

ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)

La société détient, à la clôture de l'exercice, 17 795 de ses propres actions pour une valeur de nominale de 21 354 € soit pour une valeur d'inventaire de 121 183,95 € (cours de bourse moyen d'août 2013 : 6,81€).

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

Mois	Opérations	Nombre d'actions	Valeur d'actions	Valeur Moyenne Opérations
août-13	ACHAT	497	3 387	6,82 €
août-13	VENTE	784	5 276	6,73 €
juillet-13	VENTE	1 126	7 699	6,84 €
juin-13	ACHAT	46	310	6,73 €
juin-13	VENTE	644	4 475	6,95 €
mai-13	ACHAT	1 711	11 551	6,75 €
mai-13	VENTE	971	6 783	6,99 €
avril-13	ACHAT	5 541	37 619	6,79 €
avril-13	VENTE	5 272	37 065	7,03 €
mars-13	ACHAT	945	6 591	6,97 €
mars-13	VENTE	1 594	11 325	7,10 €
février-13	ACHAT	2 417	17 021	7,04 €
février-13	VENTE	2 063	14 774	7,16 €
janvier-13	ACHAT	1 260	8 811	6,99 €
janvier-13	VENTE	2 249	16 330	7,26 €
décembre-12	ACHAT	550	3 866	7,03 €
décembre-12	VENTE	772	5 653	7,32 €
novembre-12	ACHAT	480	3 372	7,03 €
novembre-12	VENTE	993	7 496	7,55 €
octobre-12	ACHAT	465	3 284	7,06 €
octobre-12	VENTE	70	533	7,62 €
septembre-12	ACHAT	583	4 132	7,09 €
septembre-12	VENTE	1 702	12 916	7,59 €
août-12	ACHAT	847	6 018	7,11 €
août-12	VENTE	815	5 815	7,13 €
juillet-12	ACHAT	1 019	7 271	7,14 €
juillet-12	VENTE	413	2 947	7,13 €
juin-12	ACHAT	4 551	32 970	7,24 €
juin-12	VENTE	3 408	27 780	8,15 €
mai-12	ACHAT	10 278	83 326	8,11 €
mai-12	VENTE	3 026	26 930	8,90 €

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de rachat :

Mois	Opérations	Nombre d'actions	Valeur d'actions	Valeur Moyenne Opérations
août-13	ACHAT	271	1 845,1	6,81 €
juil.-13	ACHAT	202	1 363,8	6,75 €
juin-13	ACHAT	339	2 281,1	6,73 €
avr.-13	ACHAT	3 527	23 471,0	6,65 €
mars-13	ACHAT	933	6 492,0	6,96 €
févr.-13	ACHAT	7 235	50 672,5	7,00 €

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité ainsi qu'un contrat de rachat conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF. Les opérations ont débuté sur le début du mois de Mai 2012 pour le contrat de liquidité et en Février 2013 pour le contrat de rachat grâce à la collaboration de la société de Bourse GILBERT DUPONT.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Cette autorisation serait donnée non plus en application de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, supprimé par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, mais en application de l'article L.225-209 nouveau issu de cette loi, lequel étend aux sociétés cotées sur Alternext les possibilités de rachat d'actions offertes aux sociétés cotées sur un marché réglementé : amélioration de la gestion financière de leurs fonds propres, favoriser la liquidité de leurs titres, attribution des actions à leurs salariés ou dirigeants.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

CONVENTIONS ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 ET L.225-39 DU CODE DE COMMERCE

Des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé. D'autres conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons de les approuver.

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes conformément à l'article R. 225-32 du Code de commerce.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous informons que vos commissaires aux comptes ont élaboré leur rapport sur les comptes annuels de l'exercice et sur les comptes consolidés et que ceux-ci ont été mis à votre disposition conformément à la loi.

DIRECTION GÉNÉRALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

CHOIX DU MODE DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 1er du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Maurice MOULIN assume la fonction de Président Directeur Général et Mademoiselle Sandrine MOULIN et Madame Marie-Laure TEYSSIER, la fonction de Directeur Général Délégué.

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS MANDATS OU FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salariées ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux :

Nom	mandats actuellement en cours		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Maurice MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI de VILLE SCI MARINE SARL SOFOVE Groupement Forestier de Vialle Groupement Forestier des féritiers J. Ginot dans le Massif du Pilat Horizon POLSKA	Président Directeur Général Directeur Général Président Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant	Néant
Marie-Laure TEYSSIER	MOULINVEST MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SARL IMMOBILIER de VILLE SCI Marine bis	Administrateur Directeur Général Délégué Présidente Gérante Co-gérante	Néant
Sandrine MOULIN	MOULINVEST MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI Marine bis SCIERIE DE SAINTE-AGATHE	Administrateur Directeur Général Délégué Directeur Général Directeur Général Co-gérante Gérante	Néant
José BRUNET	SCIERIE MOULIN	Directeur Général	Néant

JETONS DE PRÉSENCE

Il n'a pas été alloué de jetons de présence, au cours de l'exercice écoulé.

ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce et à l'article 223-26 de Règlement général de l'AMF, nous vous indiquons :

- que Monsieur Maurice MOULIN a donné à Madame Marie-Laure TEYSSIER et à Mademoiselle Sandrine MOULIN, 250 000 actions « MOULINVEST » chacune ;
- que Monsieur Maurice MOULIN, au cours de l'année civile, a cédé 100 actions MOULINVEST à 7,04 pour une valeur de 704 euros le 20/12/2012 ;
- que Monsieur Maurice MOULIN a acquis au titre de l'exercice clôturé au 31 Août 2013, 113 actions MOULINVEST pour un montant de 795,77 €.
- Acquisition de 44 actions à 7,03 pour une valeur 309,32 euros le 14/12/2012
- Acquisition de 69 actions à 7,05 pour une valeur de 486,45 euros le 20/12/2012

.....

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

« MOULINVEST »

Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €

Siège social : DUNIERES (Haute-Loire)

Z.A. de Ville

R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.08.09	31.08.10	31.08.11	31.08.12	31.08.13
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	341.250	341.250	2.974.533,60	3 690 405,60	3 690 405,60
Nombre actions ordinaires existants	52.500	52.500	2.478.778	3 075 338	3 075 338
Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• Par conversion d'obligations					
• Par exercice de droits de souscription					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
C.A. hors taxes	261.131	278.192	861.932	929.096	1.104.329
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	520.141	26.456	253.982	318.556	285.053
Impôts sur les bénéfices	27.212	13.264	45.355	-	-85.512
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	487.924	7.411	55.026	15.997	-78.725
Résultat distribué	-	-	-	-	-
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	9,39	0,25	0,08	0,10	0,12
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements. et provisions	9,29	0,14	0,02	0,01	-0,03
Dividendes. attribué à chaque action	-	-	-	-	-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	3	3	5	5	5
Masse salariale de l'exercice	102.894	116.023	366.577	331.018	390.652
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. oeuvres sociales)	43.462	55.731	188.724	172.184	200.095

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL,

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MOULINVEST AU 31 AOÛT 2013

1. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (K Euros)	31/08/2013	31/08/2012
ECART D'ACQUISITION I		
Capital souscrit non appelé II		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	50	77
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	3 590	1 949
Constructions	7 362	5 025
Installations techniques, matériel, outillage	20 426	18 103
Autres immobilisations corporelles	1 061	626
Immobilisations en cours	75	150
Avances et acomptes	9	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	4	
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	34	11
Prêts	165	
Autres immobilisations financières	141	123
TOTAL III	32 917	26 064

ACTIF (K Euros)	31/08/2013	31/08/2012
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	9 046	5 332
En-cours de production de biens	169	54
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	5 244	1 648
Marchandises	12	18
Avances, acomptes versés/commandes	33	6
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	5 878	3 155
Actifs d'impôt différé	155	342
Autres créances	1 154	940
Capital souscrit et appelé, non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	29	1 315
Actions propres		
Disponibilités	1 613	1 741
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	353	260
TOTAL IV	23 686	14 811
Charges à répartir sur plusieurs ex. V		
Primes de remboursement des oblig. VI		
Ecarts de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)	56 603	40 875

PASSIF (K Euros)	31/08/2013	31/08/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 690	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	7 591
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	38	37
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	473	458
Réserve du groupe	2 458	2 612
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	1 049	- 138
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	-133	- 73
TOTAL I	15 166	14 177
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	215	237
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	-10	- 22
TOTAL II	205	215
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres	5 390	
Provisions pour risques	163	50
Provisions pour charges	1 138	43
Provisions pour passif d'impôt différé	400	
TOTAL IV	7 091	93

PASSIF (K Euros)	31/08/2013	31/08/2012
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	14 908	14 770
Concours bancaires courants	1 030	130
Emprunts en crédit-bail	3 324	2 709
Emprunts et dettes financières divers	5	4
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	203	72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 077	5 759
Dettes fiscales et sociales	1 854	1 117
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 692	173
Autres dettes	360	256
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 688	1 400
TOTAL V	34 141	26 390
Ecart de conversion passif VI		
Ecart arrondi passif VII		
TOTAL GENERAL (I à VII)	56 603	40 875

2. COMPTE DE RÉSULTAT

RESULTAT (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	3	33
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	27 551	19 255
Production vendue de biens Export	4 175	2 210
Production vendue de services France	2 367	2 102
Production vendue de services Export	207	217
TOTAL I	34 303	23 817
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-544	741
Production immobilisée	83	23
Subventions d'exploitation	5	10
Reprises sur provisions, amorts, transferts	203	159
Autres produits	45	57
TOTAL II	-208	990
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		235
Variation de stock de marchandises	7	14
Achats de matières prem. et autres approvisionnements	19 788	14 438
Variation de stock de MP et autres approvisionnements	-1 970	- 380
Autres achats et charges externes	6 876	3 803
Impôts, taxes et versements assimilés	663	521
Salaires et traitements	3 205	1 969
Charges sociales	1 333	821
Dotations aux amortissements immo	3 181	2 612
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	55	5
Dotations aux provisions risques et charges	67	7
Autres charges	26	56
TOTAL III	33 231	24 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	864	706
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

RESULTAT (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres val. mob. et créances de l'actif immo.	1	
Autres intérêts et produits assimilés	24	7
Reprises sur provisions, transferts de charges		41
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP	4	8
Ecart de conversion		
TOTAL IV	29	56
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 029	821
Différences négatives de change	1	
Charges nettes sur cessions de VMP		23
Ecart de conversion		
TOTAL V	1 030	844
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 001	- 788
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-137	- 82
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58	48
Autres produits except. sur opérations en capital	592	174
Reprises sur provisions, transferts de charges	1 081	
TOTAL VI	1 731	222
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32	31
Autres charges except. sur opérations en capital	483	312
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	75	49
TOTAL VII	590	392
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	1 141	- 170
Impôts dus sur les bénéfices	73	- 7
Impôts différés sur les bénéfices	-108	- 85
TOTAL VIII	-35	- 92
TOTAL DES PRODUITS	35 855	25 085
TOTAL DES CHARGES	34 816	25 245
Résultat des sociétés intégrées	1 039	- 160
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amort. des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	1 039	- 160
Résultat groupe	1 049	- 138
Résultat hors groupe	-10	- 22
Résultat par action	0.3431	- 0.0524
Résultat dilué par action	0.3431	- 0.0524
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	0.3431	- 0.0524

INFORMATION PRO FORMA

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31/8/2013 est présenté comme si les 2 nouvelles sociétés entrées dans le périmètre de consolidation étaient entrées au 1/9/2012. L'impact sur le résultat d'exploitation des reprises sur les écarts d'évaluation n'a pas été neutralisé. Cela porte sur +168 K€ de provision pour licenciement, -818 K€ au titre de la réévaluation des stocks et -18 K€ au titre de la réévaluation des immobilisations.

RESULTAT (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	3	33
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	32 533	19 255
Production vendue de biens Export	4 782	2 210
Production vendue de services France	2 676	2 102
Production vendue de services Export	207	217
TOTAL I	40 201	23 817
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-484	741
Production immobilisée	95	23
Subventions d'exploitation	11	10
Reprises sur provisions, amorts, transferts	413	159
Autres produits	54	57
TOTAL II	89	990
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		235
Variation de stock de marchandises	7	14
Achats de matières prem. et autres appro.	22 686	14 438
Variation de stock de MP et autres appro.	-2 216	-380
Autres achats et charges externes	8 226	3 803
Impôts, taxes et versements assimilés	762	521
Salaires et traitements	4 374	1 969
Charges sociales	1 797	821
Dotations aux amortissements immo	3 387	2 612
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	55	5
Dotations aux provisions risques et charges	81	7
Autres charges	36	56
TOTAL III	39 195	24 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	1 095	706

3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

TABLEAU DE FLUX (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
Résultat net des sociétés intégrées	1 039	- 160
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	1 892	2 649
- Variation des impôts différés	-108	- 256
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	36	212
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 859	2 444
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-953	- 2 014
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 906	430
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-4 078	- 4 966
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	568	100
Incidence des variations de périmètres	302	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 208	- 4 865
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		4 023
Emissions d'emprunts (+)	2 179	9 313
Remboursements d'emprunts (-)	-3 191	- 5 857
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 012	7 480
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	-2 314	3 045
Trésorerie d'ouverture	2 926	- 119
Trésorerie de clôture	612	2 926
Ecart	0	0

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital	2 633	4 207		- 2053			4 784	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	- 180		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					8		8	10
Variation de périmètre								
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8		10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				-73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					-138		-138	-22
Variation de périmètre								
Autres variations				-7			-7	
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215
Augmentation de capital						-60	-60	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1	-139	138		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					1 049		1 049	-10
Variation de périmètre								
Autres variations								
31-août-2013	3 690	7 591	38	2 931	1 049	-133	15 166	205

5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation est passé de 5 à 7 sociétés sous contrôle exclusif.

Le groupe s'est trouvé étendu à la SAS France Bois Imprégnés et à la SARL Scierie de Sainte-Agathe, achetées le 18 avril 2013 par la SA MOULINVEST et consolidées pour la première fois au 31 août 2013.

Mouvements de titres :

La SA MOULINVEST a racheté :

- 1 500 titres de la SAS FRANCE BOIS IMPREGNES (soit 100% du capital), en date du 18 avril 2013.
- 2 500 parts de la SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE (soit 100% du capital), en date du 18 avril 2013.

La SAS France Bois Imprégnés détient 100% d'une filiale polonaise : HORIZON POLSKA. Cette dernière a été exclue du périmètre de consolidation en raison de son caractère non significatif.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires du groupe Moulinvest s'établit à 34,3 M€ au titre de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 23,8 M€ sur l'exercice précédent, affichant une progression de 44,0%. Hors variation de périmètre (acquisitions de France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe le 18 avril 2013 avec effet rétroactif au 1er mars 2013), la hausse du chiffre d'affaires est de 19,5%.

Une croissance organique tirée par la demande soutenue en granulés de bois

La croissance organique du groupe (+19,5%) au cours de l'exercice repose principalement sur le dynamisme du pôle Bois Energie. Sur ce pôle, le chiffre d'affaires de l'exercice ressort à 11,8 M€ contre 5,4 M€ sur l'exercice précédent (CA x2,2). La demande soutenue en granulés de bois explique cette performance puisque le chiffre d'affaires 2012-2013 sur ce segment, pour cette première année pleine, s'élève à 7,6 millions d'euros contre 1,2 million d'euros en N-1 (x6,1). L'activité pellets représente désormais 22,3% du CA consolidé du Groupe. Avec un volume de 40,2 milliers de tonnes vendues contre 7,5 au cours de l'exercice précédent (activité lancée en mars 2012) et une orientation favorable des prix dans un contexte de forte demande, l'usine de pellets confirme sa montée en puissance.

La notoriété de la marque Moulin Bois Energie est désormais assise et permet au Groupe de développer des partenariats commerciaux privilégiés en France comme à l'international. La montée en puissance des capacités de production permet au Groupe de servir une clientèle ciblée et de se positionner sur des marchés plus contributifs à la marge. Le mix produit reste également bien orienté avec une demande majoritairement axée sur le conditionnement en sacs (74% contre 26% pour le vrac).

Le chiffre d'affaires dégagé par l'activité cogénération sur l'exercice 2012-2013 s'établit à 4,2 millions d'euros pour une production annuelle de 26 709 MWh et contribue par sa régularité à limiter l'incidence de la saisonnalité sur les ventes de granulés. L'activité cogénération a désormais atteint son niveau normatif de production.

Le pôle Bois Construction pénalisé par un environnement de marché domestique difficile

L'activité du pôle Bois Construction continue à être pénalisée par une conjoncture économique particulièrement défavorable sur le marché domestique illustrée par la baisse du nombre de logements neufs mis en chantier sur les 12 derniers mois.

Le prix des sciages reste en relatif retrait compte tenu de la hausse continue des cours de grumes en forêts. La hausse du prix des connexes ne compense que partiellement cet impact.

Les ventes export continuent de progresser en particulier sur les marchés d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et au Benelux avec des prix bien orientés.

Après sa phase de lancement, MASSIFBOIS, activité spécialisée dans la fabrication des murs en bois massif, voit ses premières réalisations couronnées de succès avec notamment la réalisation d'un chantier de 2600 m² à Angoulême.

La stratégie d'intégration des activités menée par le groupe et visant à valoriser les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure soit 50% du volume de grumes traités) en Bois Energie explique partiellement la baisse de la contribution du pôle Bois Construction (-9,7%) au chiffre d'affaires consolidé. La part du chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par le pôle Bois construction a ainsi augmenté de 8,4% en 2011-2012 à 15,5% en 2012-2013 sous les effets conjugués de la fourniture de connexes au pôle Bois Energie et de la vente de bois, destinés aux poteaux, au pôle Imprégnation. Retraitée de cet effet, l'activité du pôle Bois Construction ressort en baisse modérée de -2,1 %.

L'entrée dans le périmètre du Groupe de France Bois Imprégnés et Scierie Sainte Agathe contribue à hauteur de 5,9 millions d'euros à la hausse du chiffre d'affaires consolidé

L'exercice clos au 31 août 2013 par le Groupe constitue un exercice de transition avec l'intégration de France Bois Imprégnés et de la Société Scierie de Sainte Agathe dans le périmètre du groupe Moulinvest avec effet rétroactif au 1er mars 2013. La contribution des sociétés acquises au chiffre d'affaires consolidé s'établit à 5,9 millions d'euros.

Cette opération de croissance externe s'inscrit dans la stratégie du Groupe visant à compléter ses savoir-faire et étoffer sa gamme de produits bois :

- Dans le domaine de l'imprégnation et de la fabrication de poteaux bois destinés à l'électrification et aux télécommunications ;
- Dans le domaine du mobilier de jardin et des produits d'aménagement extérieurs à travers sa marque DECOVERT.

L'activité Poteaux a permis de générer un chiffre d'affaires de 1,9 millions d'euros sur la période de mars à août 2013. 17,3% des ventes sur cette activité sont réalisées à l'export (Afrique, DOM TOM). A périmètre comparable sur 12 mois, la baisse est de -19,4%. Cette activité a été fortement pénalisée par la phase de renégociation d'un contrat cadre de fourniture avec l'un des partenaires historiques de France Bois Imprégnés. Les livraisons ont repris un cours normal depuis le mois de septembre 2013.

L'activité Décovert contribue au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 2,9 millions d'euros sur six mois.

La production de la Scierie de Sainte Agathe est quant à elle centrée sur le débit de bois à palettes (CA : 750 KEuros en consolidé) ; les connexes issus de cette production sont valorisés par le pôle Bois Energie. La demande en bois à palette s'est fortement accrue et les prix suivent une tendance haussière. La stratégie adoptée au cours de l'exercice s'est en outre avérée payante avec la conquête d'une clientèle élargie en Italie, en Espagne et en Belgique et des actions visant à une plus grande standardisation de la gamme.

Le repli de la marge opérationnelle (2,52% en 2012-2013 contre 2,97% en 2011-2012) s'explique principalement par l'incidence du traitement comptable des stocks de France BOIS IMPREGNES lors de cette première consolidation

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 2,52% au titre de l'exercice 2012-2013 contre 2,97% sur l'exercice précédent.

Cette contre performance s'explique principalement par le traitement comptable des stocks en application du règlement 99-02 du CRC qui implique lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement que les actifs et passifs acquis fassent l'objet d'une évaluation à la juste valeur.

La valeur d'utilité des stocks et en-cours de production doit être déterminée de manière à ce que seules les marges normales de l'activité de production et de commercialisation restant à effectuer par l'acquéreur au titre des stocks et en-cours acquis contribuent ultérieurement aux résultats consolidés de l'entreprise consolidante. L'incidence de ce retraitement sur le résultat d'exploitation au 31 août 2013 est de -0,8 millions d'euros.

Le résultat financier s'établit à -1 millions d'euros contre -788K€ au titre de l'exercice précédent. L'accroissement des charges financières correspond à la mise en place de nouveaux prêts destinés à financer le nouveau parc à grumes.

Enfin, l'évolution du résultat exceptionnel (1 141K€ en 2012-2013 contre -170K€ en 2011-2012) s'explique principalement par la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE. La reprise du badwill est étalée linéairement sur une durée de 3 ans.

5.2.2. Facteurs de risque

Risques opérationnels

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. Pour cette dernière activité, la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

Concernant les nouvelles activités du Groupe : la société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Elle évolue sur un marché stable.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité à fort potentiel de développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Risques de marché

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture. Son endettement est en faible partie à taux variable (0,2 % de l'endettement bancaire total).

Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2014

Le Pôle Bois Energie poursuit sa croissance sur l'exercice 2013-2014 dans un environnement de marché très favorable. Afin de satisfaire la forte demande sur ce marché, le Groupe devrait être en mesure, sans investissement supplémentaire significatif, d'accroître sa production de pellets.

Le pôle historique Bois Construction a vu la mise en exploitation du nouveau parc à grumes à fin août 2013. Cet investissement de 9 millions d'euros permettra d'atteindre une capacité de production en sciage supérieure à 100 000 m³ par an dès l'exercice 2014, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité ainsi qu'à la sécurisation de l'approvisionnement des autres pôles du groupe (notamment la fourniture de connexes de bois issus de la première transformation et consommés dans les cycles de production du pôle Bois Energie).

Le potentiel commercial des activités d'imprégnation de bois est important et présente une marge de progression significative.

Sur l'exercice à venir, le développement de l'activité Poteaux se fera notamment à l'international grâce aux premières réalisations issues d'un contrat pilote signé sur l'exercice 2012-2013 portant sur la fourniture de poteaux au Yémen.

Sur l'activité Découvert, les perspectives de développement sont également favorables, en particulier auprès des acteurs du marché de l'arboriculture.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 31 août 2013, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2013 sont les mêmes que ceux au 31/08/2012. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2013.

Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, sauf la SAS France Bois Imprégnés et la SARL Scierie de Sainte-Agathe qui ont un exercice de 8 mois : ces deux filiales clôturaient leurs comptes au 31 décembre avant leur rachat et leur date de clôture a été modifiée au 31 août à compter de l'exercice clos le 31 août 2013. La date de prise de contrôle de ces 2 nouvelles entités a été retenue au 1^{er} mars 2013. Le poids économique de ces entités sur l'exercice est donc de 6 mois d'activité.

Information PROFORMA

Cette information est fournie pour le résultat d'exploitation. Pour les deux entités qui sont entrées dans le périmètre de consolidation : SAS France Bois Imprégnés et la SARL Scierie de Sainte-Agathe, il a été procédé à une reconstitution de comptes du 1/09/2012 au 31/12/2013, par extraction des données comptables du dernier exercice clos le 31 décembre 2012, afin d'obtenir des comptes sur 12 mois. Il n'a pas été pris en compte d'écart d'acquisition. Les impacts des écarts d'évaluation constatés sur le compte de résultat consolidé (provision pour licenciement, réévaluation des stocks et des immobilisations) n'ont pas été neutralisés dans l'information proforma.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

L'entrée dans le périmètre de consolidation des deux entités rachetées par la société MOULINVEST, a conduit à effectuer leur valorisation en juste valeur et à constater l'écart d'acquisition qui en résulte, conformément aux dispositions du règlement CRC-99-02. Les réévaluations ont porté sur les stocks de produits finis, sur les immobilisations (essentiellement sur des constructions anciennes, ayant encore une valeur d'utilité), sur une provision pour dépollution et sur une provision pour licenciement.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 5.3.15) ;
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 5.3.20) ;
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 5.3.22).

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement ;
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier ;
- Prise en compte du résultat à l'avancement.

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

La reprise de provision de l'écart d'acquisition négatif a été comptabilisée en profit exceptionnel, sur la ligne « Reprises sur provisions, transferts de charge ».

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

• Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs corrélatives sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

• Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

• Dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Aucune dépréciation n'a été constatée.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés de non recouvrabilité.

5.3.12. Actifs financiers

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. L'intégralité des engagements au 31/08/2013 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 2.5 %
- taux de cotisation patronale : 47.50 % pour MOULINVEST, 36.32 % pour SCIERIE MOULIN, 43.20 % pour MOULIN BOIS ENERGIE, 40.50 % pour FRANCE BOIS IMPREGNES et 41.18 % pour SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

La créance d'impôt sur les déficits propres de la société MOULIN BOIS ENERGIE a été diminuée de 205 K€ compte tenu de son bénéfice réalisé au 31 août 2013. La totalité de son déficit propre est apuré au 31/8/2013.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1er septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal existant a dégagé un déficit fiscal de 631 K€. Ce déficit est toujours actif, compte tenu des perspectives positives pour l'activité future du groupe. Par conséquent, la créance d'impôt sur le déficit d'intégration fiscale de l'exercice 31 août 2012 a été augmentée de 40 K€ : son solde est de 210 K€ au 31/8/2013.

Les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE ont supporté une fiscalité propre au 31/8/2013. A compter du prochain exercice, elles rentrent dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 31 août, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs sont comptabilisés au prorata temporis des 8 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 31 août 2013, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 5 288 de ses propres actions pour une valeur globale de 36 K€ à la clôture. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 12 507 de ses propres actions pour une valeur globale de 86 K€.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de 5 K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 133 K€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS MPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilière de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a un contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/8/2013 : 3 049 741 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2012 avec l'entrée de deux nouvelles filiales détenues à 100% le 18 avril 2013 : la SAS France Bois Imprégnés et la SARL Scierie de Sainte-Agathe.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						
Frais de recherche						
Concessions, Brevets	220	11	-3	28		256
Fonds commercial						
Autres immo incorporelles						
IMMO INCORPORELLES	220	11	-3	28	0	256
Terrains	2 098	1 166	-8	908	9	4 173
Constructions	7 369	364	-18	3 151	517	11 383
Installations techniques	30 864	4 340	-2 204	5 417	115	38 532
Autres immo corporelles	919	623	-378	473	4	1 639
Immo en cours	150	283		287	-645	75
Avances et acomptes		116	-119	12		9
IMMO CORPORELLES	41 400	6 892	-2 727	10 248	0	55 813
Titres participation				136		136
Titres des sociétés M.E.						
Créances sur participations						
Autres titres immo	11	23				34
Prêts			-7	171		165
Autres immo financières	123	2		19		144
IMMO FINANCIERES	134	25	-7	326	0	478
TOTAL	41 754	6 928	-2 737	10 602	0	56 547

Les investissements réalisés concernent essentiellement le parc à grumes de la SCIERIE MOULIN.

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 11 429 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 4 393 K€.

Le parc à grumes représente à lui seul un investissement total de l'ordre de 9 millions d'euros, financés à concurrence de 5.7 millions d'euros en crédit-bail. Au 31/8/2013, le crédit-bail relatif à la ligne de découpe SPRINGER pour un montant de 4 398 K€ n'avait pas débuté. Il n'a donc pas fait l'objet d'un retraitement de consolidation ; Seul les intérêts de pré financement impactent le résultat consolidé.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						0
Frais de recherche						0
Concessions, Brevets	144	43	-3	21		205
Fonds commercial						0
Autres immo incorporelles						0
IMMO INCORPORELLES	144	43	-3	21	0	205
Terrains	149	110	-2	327		584
Constructions	2 344	384	-15	1 308		4 021
Installations techniques	12 761	2 452	-718	3 611		18 106
Autres immo corporelles	293	192	-269	362		578
Immo en cours	0					0
IMMO CORPORELLES	15 547	3 138	-1 004	5 608	0	23 289
TOTAL	15 691	3 181	-1 007	5 629	0	23 494

Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0			132		132
Provisions sur autres immobilisations financières	0			3		3
TOTAL	0	0	0	135	0	135

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 31/08/2013	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 056	10	9 046
Encours de biens	169		169
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 297	53	5 244
Marchandises	12		12
TOTAL	14 534	63	14 471

STOCK 31/08/2012	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	5 332		5 332
Encours de biens	54		54
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	1 648		1 648
Marchandises	18		18
TOTAL	7 052		7 052

5.5.4. Créances clients et autres créances

AU 31/08/2013	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Prêts	165	18	147
Avances et acomptes versés	33	33	
Créances clients	6 032	6 032	
Actif d'impôt différé	155	155	
Autres créances	1 154	1 154	
Charges constatées d'avance	353	353	
TOTAL	7 892	7 745	147

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 154 K€ au 31/8/2013.

AU 31/08/2012	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés	6	6	
Créances clients	3 159	3 159	
Actif d'impôt différé	342	342	
Autres créances	940	940	
Charges constatées d'avance	260	260	
TOTAL	4 707	4 707	0

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 4 K€ au 31/8/2012.

5.5.5. Actifs financiers

- Au 31/08/2013 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

SG MONÉTAIRE PLUS : 29 K€

- Au 31/8/2012 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

SG MONÉTAIRE PLUS : 1 315 K€

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 2 859 K€. L'amélioration résulte essentiellement du développement significatif de l'activité de granulation. Le besoin en fond de roulement augmente de 953 K€. Cette hausse est due en partie à la politique d'achat et de stockage de matières premières (grumes) de la scierie MOULIN, afin d'anticiper les besoins liés à la mise en place du nouveau parc à grumes.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 1 906 K€.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 3 208 K€ : les investissements se sont élevés à 4 078 K€ et les cessions d'immobilisations à 568 K€. Les investissements correspondent principalement au parc à grumes de la scierie MOULIN ainsi qu'à la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux sur le site de France BOIS IMPREGNES à Boisset.

(En ce qui concerne le parc à grumes, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 5/5.1).

Afin d'assurer le financement de ces investissements, le groupe a eu recours à la souscription d'emprunts pour 2 179 K€. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 3 191 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Il est à noter que le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés France BOIS IMPREGNES et Scierie de Ste Agathe a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23/10/2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2.1 millions d'euros, sur un prix de 4.1 millions d'euros, a été financé par emprunt par un pool de trois banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres.

L'incidence de la variation de périmètre sur la trésorerie du groupe est positive de 302 K€. Elle résulte des trésoreries positives des 2 entités acquises sous déduction de la dette restante à payer sur le rachat évoquée ci-dessus. (Pour plus de détails, le lecteur est invité à se reporter à la note 5.7.10).

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie diminuer de 2 314 K€ : cela s'explique en partie par le préfinancement en fonds propres d'une partie du parc à grumes.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 31/08/2013	EX. 31/08/2012
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	2 478 778
Augmentation de capital		596 560
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 17 795 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 908	2 107	7 457	5 344
Emprunts en crédit-bail	3 324	1 080	1 875	369
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
TOTAL	18 237	3 192	9 332	5 713

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 030	1 030		
TOTAL	1 030	1 030	0	0

Au 31/08/2013	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	6 858		6 858
Autres emprunts à taux fixe	6 814	1 204	8 018
Autres emprunts à taux variable	32		32
Dettes financières auprès des établissements de crédit	13 704	1 204	14 908
Dettes financières des contrats de crédit-bail	3 324		3 324
Autres dettes financières	5		5

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 32 k€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 84.41 % (Endettement à long terme – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 801 / 15 166 = 84.41 %)

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

Au 31/08/2012	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	7333		7 333
Emprunt Auxifip taux variable	150		150
Autres emprunts à taux fixe	5 428	1 530	6 958
Autres emprunts à taux variable	329	0	329
Dettes financières auprès des établissements de crédit	13 240	1 530	14 770
Dettes financières des contrats de crédit-bail	2 709		2 709
Autres dettes financières		4	4

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 478 k€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 90.47 % (Endettement à long terme – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 826 / 14 177 = 90.47 %).

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	01/09/12	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Reprises	31/08/13
Provision pour litiges	50	42		74	3	163
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	43	1 063		68	36	1 138
Passif d'impôt différé	0	721			321	400
Ecart d'acquisition négatif	0	6 468			1 078	5 390
TOTAL	93	8 294	0	142	1 438	7 091

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et MOULINVEST. L'intégralité des engagements au 31/08/2013 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

La SCIERIE MOULIN a fait l'objet d'un contrôle fiscal lors de l'exercice précédent. Les conséquences financières du contrôle ont fait l'objet au 31/8/2012, par prudence, de la constitution d'une provision pour impôts d'un montant de 47 k€ qui a été maintenue au 31/8/2013, compte tenu de la contestation en cours.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Lors de la signature d'une convention d'achat avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le montant prévu dans la convention est comptabilisé en achats, car la scierie MOULIN en devient propriétaire à cet instant. Cependant, la scierie ne paye les achats qu'au fur et à mesure de leur utilisation (au moment du sciage). Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.
- Pour des achats à des particuliers, les délais de paiement sont de 90 jours au maximum.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, IMMOBILIER DE VILLE et FRANCE BOIS IMPREGNES.

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	203	203		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 077	8 077		
Dettes sur immobilisations	2 692	2 692		
Dettes fiscales et sociales	1 854	1 854		
Autres dettes	360	360		
Produits constatés d'avance	1688	1 688		
TOTAL	14 874	14 874	0	0

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	72	72		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 760	5 760		
Dettes sur immobilisations	173	173		
Dettes fiscales et sociales	1 117	1 117		
Autres dettes	256	256		
Produits constatés d'avance	1400	1 400		
TOTAL	8 778	8 778	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance ¶ 5.2.1

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

5.6.2. Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	31/08/13	31/08/12
Revenus des participations		
Revenus de placements	14	
Escomptes obtenus	11	2
Produits de cession	4	8
Ecarts de conversion		
Reprises sur provisions pour dépréciation des VMP		41
Différences positives de change		
Autres produits financiers		5
TOTAL	29	56

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	31/08/13	31/08/12
Intérêts bancaires	853	629
Intérêts sur crédit bail	125	153
Escomptes accordés	51	40
Perte de change	1	
Charges nettes sur cession VMP		23
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	1 030	845

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/08/13	31/08/12
Produits de cessions d'immobilisations	449	100
Quote-part de subvention	145	74
Autres opérations en capital		
Ecarts d'acquisition	1 079	
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	3	
Annulation de dette prescrite		
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	55	48
TOTAL	1 731	222

L'écart d'évaluation résulte de la valorisation à la juste valeur dans l'entrée dans le périmètre de consolidation, de certains éléments d'actif et de passifs apportés. Les appréciations à la juste valeur ont porté essentiellement sur le patrimoine immobilier, les stocks de produits finis, les provisions pour dépollution et la prise en compte des coûts de licenciements consécutifs au rachat de FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINT AGATHE. L'écart d'acquisition constaté est de 5 511 k€ pour France Bois Imprégnés et 956 k€ pour la Scierie Sainte Agathe. Il a été choisi d'amortir ces 2 écarts sur une durée de 3 ans. L'impact sur le résultat exceptionnel au 31/8/2013 est de 1 079 k€.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/08/13	31/08/12
Cession d'immobilisations	478	312
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action	5	
Dotations aux provisions pour risques		49
Dotations aux provisions pour litiges	74	
Indemnité de licenciement	17	
Pénalités	3	7
Charges diverses	13	24
TOTAL	590	392

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	31/08/2013	%	31/08/2012	%
Cadres	24	16%	13	19%
A. M. et techniciens	16	11%	12	18%
Employés	18	12%	6	9%
Ouvriers	92	61%	36	54%
TOTAL	150	100%	67	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€).

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

VENTILATION	31/08/13	31/08/12
Impôts courants	73	-7
Impôts différés	-108	-85
TOTAL	-35	-92

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante:

MONTANT DE LA DIFFÉRENCE	31/08/13	31/08/12
Résultat avant impôt	1 004	-252
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	335	-84
Impôt réel (B)	-35	-92
Différence à expliquer (A-B)	370	8

Éléments de rapprochement	31/08/13	31/08/12
Amortissement des écarts d'acquisition	359	
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-5	-13
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	14	-37
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Imposition forfaitaire annuelle et impact intégration fiscale.		
Crédits d'impôts	2	58
Autres		
Montant rapproché	370	8

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = 1 049 135 € / 3 057 543 = 0.343130 €

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 31 août 2013, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 167 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 31 août 2013, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 4 K€.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 31 août 2013 au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST :	95 740 € HT
SAS SCIERIE MOULIN :	16 214 € HT
SAS MOULIN BOIS ENERGIE :	5 523 € HT
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES :	14 800 € HT
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE :	1 500 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les seuls organes de direction rémunérés dans la société consolidante sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 172.200 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 31/8/2013.

5.7.8. Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels.

Le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23/10/2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2.1 millions d'euros, sur un prix de 4.1 millions d'euros, a été financé par emprunt par un pool de 3 banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres. Des covenants bancaires ont été signés, mais qui ne seront à respecter qu'à compter de l'exercice clos le 31/8/2014.

5.7.9. Ecart d'acquisition

Les capitaux propres au 28/2/2013 ont fait l'objet des retraitements de consolidation suivants : annulation des amortissements dérogatoires, activation des crédits baux et annulation d'une valeur de fonds de commerce.

Il a ensuite été procédé à des évaluations en juste valeur des constructions et des stocks. Des charges directement liées à l'acquisition ont été déduites. L'impact de fiscalité différée a été pris en compte.

Il en est résulté des capitaux propres retraités, avec lesquels l'écart global a été calculé.

Il a été décidé, compte tenu des perspectives de développement attendues des 2 entités rachetées, de reprendre la provision pour acquisition des titres, sur une durée de 3 ans.

Les écarts d'acquisition constatés sont les suivants :

FRANCE BOIS IMPREGNES :

Ecarts d'évaluation sur les constructions.....	459 K€
Ecarts d'évaluation sur les stocks	1 132 K€
Déduction des coûts de licenciement induits par le rachat	- 168 K€
Déduction de la provision pour dépollution	- 293 K€
Impôts différés sur les écarts	- 375 K€
Soit un écart total net de	754 K€

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	8 327 K€
Retraitements et réévaluations	753 K€
Soit des capitaux propres retraités de	9 080 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	3 569 K€
ECART D'ACQUISITION SUR France BOIS IMPREGNES	5 511 K€

SCIERIE STE AGATHE :

Ecarts d'évaluation sur les constructions	130 K€
Ecarts d'évaluation sur les stocks	2 K€
Impôts différés sur les écarts	- 44 K€
Soit un écart total net de	88 K€

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	1 450 K€
Retraitements et réévaluations	88 K€
Soit des capitaux propres retraités de	1 538 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	581 K€
ECART D'ACQUISITION DE SCIERIE STE AGATHE	957 K€

ECART D'ACQUISITION TOTAL AVANT REPRISE

FRANCE BOIS IMPREGNES	5 511 K€
SCIERIE STE AGATHE	957 K€
ECART TOTAL	6 468 K€
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 1 078 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/8/2013 de	5 390 K€

La période de reprise de la provision pour écart d'acquisition sur l'exercice clos le 31/8/2013 étant de 6 mois, il en résulte une reprise de provision de 1 078 K€.

5.7.10. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie.

L'incidence de l'achat des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE sur la trésorerie du groupe, est la suivante :

Prix d'acquisition des 2 entités (frais compris)	- 4 150 K€
Trésorerie nette de FRANCE BOIS IMPREGNES	1 266 K€
Trésorerie nette de SCIERIE SAINTE AGATHE	1 086 K€
Incidence nette	- 1 798 K€

Comme il est précisé dans la note 5/78, l'investissement total de 4,1 millions d'euros n'était payé au 31/8/2013 qu'à hauteur de 2 millions. Les 2,1 millions d'euros restants ont été financés et payés en octobre 2013.

5.8. Information sectorielle**5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)**

	31/08/13	%	31/08/12	%
France	29 921	87,23%	21 389	89,81%
Europe	3 308	9,64%	1 721	7,23%
Amérique	125	0,36%	171	0,72%
Asie	76	0,22%	44	0,18%
Afrique	873	2,54%	492	2,07%
TOTAL	34 303	100%	23 817	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	31/08/13	%	31/08/12	%
BOIS CONSTRUCTION	16 571	48,31%	18 356	77,07%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	4 210	12,27%	4 183	17,56%
Granulation	7 637	22,26%	1 274	5,35%
IMPREGNATION				
Poteaux	1 893	5,52%		
Décovert	2 910	8,48%		
AUTRES	1 082	3,15%	4	0,02%
(Dont Bois palettes)	750			
TOTAL	34 303	100%	23 817	100%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité.

	31/08/13	%	31/08/12	%
BOIS CONSTRUCTION	25 751	45,54%	21 916	52,49%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	12 255	21,67%	12 220	29,27%
Granulation	7 446	13,17%	7 347	17,60%
IMPREGNATION	10 668	18,87%		
AUTRES	426	0,75%	271	0,64%
TOTAL	56 546	100%	41 754	100%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 4 745 K€ de valeur brute et 4 142 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 126 K€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés était de 12 917 heures.

5.9.2. Engagements financiers donnés et reçus

• Engagements donnés

Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S.
8 900 000 €

Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunts souscrits par la SCIERIE MOULIN S.A.S. auprès du Crédit Coopératif, du Crédit Agricole Loire Haute-Loire et de la Banque Rhône-Alpes 32 089 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 330 000 EUR, en principal et accessoires

Le montant de la caution porte sur 50% de l'emprunt 154 567 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 750 000 EUR, en principal et accessoires 739 247 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 600 000 EUR, en principal et accessoires 574 260 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise 1 000 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE auprès du Crédit Lyonnais 529 318 €

Blocage du compte courant MOULINVEST chez SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire Rives de Paris 1 000 000 €

Engagement de paiement et de poursuite de location : financement en crédit-bail en co baillage pour un montant de 616 163 € HT consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (ARKEA Crédit Bail) et la Caisse d'Épargne (Natixis Lease). Les loyers restants à courir s'élèvent à 713 979 €

Bien que les loyers relatifs à la convention de co baillage mise en place pour la ligne de découpe SPRINGER du parc à grumes pour 4 398 K€ n'aient été mis en paiement qu'en novembre 2013, le contrat était en vigueur au 31/08/2013 et la société s'est engagée à se substituer à la scierie MOULIN pour le paiement de l'intégralité des loyers.

Scierie Moulin S.A.S.

Effets escomptés non échus : non répertoriés.

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :

- 1 200 000 € en principal, en concurrence et au même rang pour les quatre banques (Crédit Coopératif, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et Banque Rhône-Alpes). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 32 089 €. En 5ème rang, nantissement au profit de la Banque Rhône Alpes pour un emprunt de montant nominal de 175 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 153 202 €.
- 175 000 € en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, et nantissement de la souscription à 3% au capital de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., pour le Crédit Coopératif. Le total du capital restant dû sur l'emprunt correspondant s'élève à 114 623 €.
- 750 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT COOPERATIF. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 739 247 €.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S.
3 248 000 €

Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

Moulin Bois Energie S.A.S.

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles à hauteur de 6 759 024 €.

S.C.I. de Ville

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 372 825 €.

S.A.R.L. Immobilier de Ville

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 31/08/2013 : 3 049 741 €) et 601 000 € (capital restant dû au 31/08/2013 : 493 464€) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :

- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain

- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.

• Engagements reçus

Moulinvest S.A.

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% sur l'emprunt OSEO de 1 500 000 €.

Scierie Moulin S.A.S.

Contre-garantie OSEO SOFARIS pour pool bancaire 40% 12 836 €

Garantie OSEO pour un contrat de crédit-bail d'une ligne de sciage 85 112 €

Garantie OSEO à hauteur de 30%, pour un emprunt souscrit auprès du Crédit Coopératif, d'un montant nominal de 750 000 € 221 774 €

Cautions bancaires reçues par la Société Générale pour diverses opérations (notamment coupes de bois) pour 692 695 €, à titre indicatif

Cautions bancaires reçues par le Crédit Agricole Loire Haute Loire pour coupes de bois : l'encours au 31/8/2013 est de 454 474 €.

Cautions données par le Crédit Coopératif pour la Scierie Moulin 300 000 €

Cautions de marchés divers répertoriées par HSBC 35 832 €

Moulin Bois Energie S.A.S.

Cautionnement solidaire consenti par M. Maurice MOULIN à concurrence de 1 000 000 €. Une main levée a été demandée à Auxifip compte tenu de l'absence de recours possible dans le contentieux auquel le cautionnement était lié.

France Bois Imprégnés.

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts à hauteur de 15 000 €.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COMPTES SOCIAUX DE MOULINVEST AU 31 AOÛT 2013

	Exercice N (31/08/2013)			Exercice N-1 31/08/2012	Ecart N/N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net	Euros	%
BILAN ACTIF						
Capital souscrit non appelé (1)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	1 206 801	821 852	384 949	787 216	402 267-	51.10-
Frais de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	184 636	35 308	149 328	46 046	103 282	224.30
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 885 219		7 885 219	3 710 769	4 174 450	112.50
Créances rattachées à des participations	7 612 987		7 612 987	6 688 613	924 375	13.82
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	196 857	953	195 904	139 189	56 714	40.75
Total II	17 086 499	858 113	16 228 387	11 371 832	4 856 554	42.71
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CREANCES (3)						
Clients et comptes rattachés	663 247		663 247	590 567	72 680	12.31
Autres créances	249 548		249 548	439 905	190 357-	43.27-
Capital souscrit – appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	28 763		28 763	1 314 146	1 285 384-	97.81-
Disponibilités	159 966		159 966	1 028 798	868 832-	84.45-
Charges constatées d'avance (3)	21 819		21 819	7 082	14 737	208.09
TOTAL III	1 123 343		1 123 343	3 380 499	2 257 156-	66.77-
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 209 842	858 113	17 351 730	14 752 331	2 599 399	17.62

(1) Dont droit au bail - (2) Dont à moins d'un an 7 734 844 - (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF		Exercice N 31/08/2013	Exercice N-1 31/08/2012	Ecart N/N-1	
				Euros	%
Actif immobilisé	Capital (dont versé : 3 690 406)	3 690 406	3 690 406		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 395 850	8 395 850		
	Ecart de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	37 676	36 876	800	2.17
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	472 936	457 739	15 197	3.32
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	78 725-	15 997	94 722-	592.1-
	Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	5 548		5 548		
TOTAL I	12 523 691	12 596 868	73 177-	0.58-	
Autres fonds propres					
	Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées					
TOTAL II					
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	7 838	6 608	1 230	18.61
	TOTAL III	7 838	6 608	1 230	18.61
Dettes	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 204 233	1 514 982	310 748-	20.51-
	Concours bancaires courants		24 524	24 524-	100.0-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 043 408	125 322	918 086	732.58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 413	262 096	58 683-	22.39-
	Dettes fiscales et sociales	257 216	221 931	35 285	15.90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 100 000		2 100 000		
Autres dettes	11 931		11 931		
Comptes de régularisation					
	Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL IV	4 820 201	2 148 855	2 671 346	124.31	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	17 351 730	14 752 331	2 599 399	17.62	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 920 201

947 416

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/08/2013 12			Exercice N-1 31/08/2012	Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	1 104 329		1 104 329	929 096	175 233	18.86
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 104 329		1 104 329	929 096	175 233	18.86
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31 148	21 507	9 641	44.83
Autres produits			315 012	265 013	49 999	18.87
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 450 489	1 215 616	234 873	19.32
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes*			546 674	511 544	35 130	6.87
Impôts, taxes et versements assimilés			36 271	36 463	193-	0.53-
Salaires et traitements			390 652	331 018	59 634	18.02
Charges sociales			200 095	172 184	27 911	16.21
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			443 483	300 123	143 360	47.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			1 230	512	718	140.23
Autres charges			277	4 047	3 769-	93.15-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 618 683	1 355 891	262 791	19.38
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			168 194-	140 275-	27 918-	19.90-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/08/2013	Exercice N-1 31/08/2012	Ecart N/N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation (3)	52 100	217 375	165 274-	76.03-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 863	4 561	6 302	138.17
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 924		1 924	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 352	390	3 962	NS
TOTAL V	69 240	222 326	153 086-	68.86-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	953	1 924	971-	50.48-
Intérêts et charges assimilées (4)	57 342	58 891	1 549-	2.63-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	58 294	60 815	2 520-	4.14-
2-RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 945	161 511	150 566-	93.22-
3-RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	157 248-	21 236	178 484-	840.50-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 574		2 574	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 073	31 724	1 651	5.20-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	32 647	31 724	923	2.91
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	259	642	383-	59.66-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 829	36 320	2 491-	6.86-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 548		5 548	
TOTAL VIII	39 636	36 962	2 674	7.23
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 989-	5 238-	1 750-	33.41-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	85 512-		85 512-	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 552 376	1 469 665	82 710	5.63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 631 101	1 453 668	177 433	12.21
5-BENEFICE OU PERTE	78 725-	15 997	94 722-	592.12-

(*) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 5 075 10 637
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 52 100 217 375

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 2 569

ANNEXE DU 01/09/2012 AU 31/08/2013

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	82
• REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	82
Permanence ou changement de méthodes	82
Informations générales complémentaires	82
• COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	83
Etat des amortissements	84
Etat des provisions	84
Etat des échéances des créances et des dettes.....	85
Composition du capital social	86
Frais d'établissement	86
Evaluation des immobilisations corporelles	86
Evaluation des amortissements	86
Titres immobilisés	86
Créances immobilisées	87
Evaluation des valeurs mobilières de placement	87
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	87
Produits à recevoir	87
Charges à payer	87
Charges et produits constatés d'avance	88
• COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	88
Rémunération des dirigeants	88
Ventilation de l'effectif moyen	88
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	88
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	89
Honoraires des commissaires aux comptes	89
• ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	89
Informations en matière de crédit bail	89
Engagement en matière de pensions et retraites	91
Droit individuel à la formation	91
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	91
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	92
Liste des filiales et participations	93
• INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	94
Transferts de charges	94
Valeurs mobilières	94

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 351 729.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 104 329.22 Euros et dégageant un déficit de 78 725.03- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2012 au 31/08/2013.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société MOULINVEST a procédé à une opération de croissance externe le 18 avril 2013 par la prise de participation à 100% de la SAS France Bois Imprégnés et de la SARL Scierie de Sainte-Agathe.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Alternext de Nyse Euronext.

Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 206 801		
Matériel de transport	51 330		158 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 179		15 349
TOTAL	62 509		173 458
Autres participations	10 399 381		5 098 825
Prêts, autres immobilisations financières	141 113		186 069
TOTAL	10 540 495		5 284 894
TOTAL GENERAL	11 809 804		5 458 352

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à poste	Cessions		
Frais d'établissements et de développement TOTAL			1 206 801	1 206 801
Matériel de transport		51 330	158 109	158 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 527	26 527
TOTAL		51 330	184 636	184 636
Autres participations		0	15 498 206	15 498 206
Prêts, autres immobilisations financières		130 326	196 857	196 857
TOTAL		130 326	15 695 063	15 695 063
TOTAL GENERAL		181 656	17 086 499	17 086 499

Position des entreprises liées au 31 août 2013 : 15 498 207 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 7 885 219 euros
- dont créances rattachées à des participations : 7 612 988 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Au 31 août 2013, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 5 288 de ses propres actions pour une valeur globale de 35 744 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 36 011 euros, la provision N-1 a été reprise en totalité pour 1 924 euros.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global

sur rachat d'actions s'élève à 73 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 4 870 euros. Au 31 août 2013, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 12 507 de ses propres actions pour une valeur globale de 86 126 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 85 173 euros, une dépréciation a été constatée pour 953 euros.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Il n'y a eu que des achats sur l'exercice écoulé.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissements recherche et développement TOTAL	419 585	402 267		821 852
Matériel de transport	13 569	36 080	22 371	27 278
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 894	5 137		8 030
TOTAL	16 463	41 216	22 371	35 308
TOTAL GENERAL	436 048	443 483	22 371	857 160

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissement exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	402 267				
Matériel de transport	36 080				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 137				
TOTAL	41 216				
TOTAL GENERAL	443 483				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		5 548			5 548
TOTAL		5 548			5 548

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	6 608	1 230			7 838
TOTAL	6 608	1 230			7 838

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	1 924	953	1 924		953
TOTAL	1 924	953	1 924		953
TOTAL GENERAL	8 532	7 731	1 924		14 339
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 230			
financières		953	1 924		
exceptionnelles		5 548			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 612 987	7 612 987	
Autres immobilisations financières	196 857	121 857	75 000
Autres créances clients	663 247	663 247	
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Impôts sur les bénéfices	60 346	60 346	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 428	51 428	
Groupe et associés	85 512	85 512	
Débiteurs divers	52 228	52 228	
Charges constatées d'avance	21 819	21 819	
TOTAL	8 744 458	8 669 458	75 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 233	4 233		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 200 000	300 000	900 000	
Emprunts et dettes financières divers	1 000 000	1 000 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	203 413	203 413		
Personnel et comptes rattachés	48 047	48 047		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 670	61 670		
Taxe sur la valeur ajoutée	130 992	130 992		
Autres impôts taxes et assimilés	16 507	16 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 100 000	2 100 000		
Groupe et associés	43 408	43 408		
Autres dettes	11 931	11 931		
TOTAL	4 820 201	3 920 201	900 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	309 945			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 7 612 987 euros
- créances clients : 660 058 euros
- autres créances (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 138 203 euros
- dettes rattachées à des participations : 1 000 000 euros
- dettes fournisseurs : 1 915 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 103 194 euros

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	1 206 801	
Total général	1 206 801	

Les frais d'augmentation de capital sont consécutifs aux augmentations de capital du 29 décembre 2010 (frais : 461 115 euros), du 7 avril 2011 (frais : 232 593 euros), du 28 septembre 2011 (frais : 59 302 euros) et du 8 juin 2012 (frais : 453 790 euros) : ils sont amortis linéairement sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 531-2/21 et 532-6)

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour ce faire. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond

à la valeur d'usage pour la société. Cette valeur d'usage est appréciée par référence aux capitaux propres, aux résultats et aux perspectives de rentabilité des sociétés dont les titres sont détenus.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode CMP (coût moyen pondéré).

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été fait l'objet d'une plus-value latente de 41 euros.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	323 771
Autres créances	52 100
Total	375 871

Position des entreprises liées :

- créances clients et comptes rattachés : 320 581 euros
- autres créances : 52 100 euros

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 233
Emprunts et dettes financières diverses	98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 359
Dettes fiscales et sociales	100 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 100 000
Autres dettes	11 931
Total	2 382 710

Position des entreprises liées :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés : 1 077 euros
- dettes fiscales et sociales : 51 416 euros
- autres dettes : 11 931 euros

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 819
Total	21 819

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations à des entreprises liées	1 101 352
Prestations diverses à d'autres clients	2 977
Total	1 104 329

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 531-3, 532-11, 532-12)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	172 200
Total	172 200

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration et les deux directeurs généraux.

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Total	5	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2 et Art. 532-12)

	Charges financières	Produits financiers
Total	58 294	69 240
Dont entreprises liées	2 569	52 100

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. R 123-198)

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	157 248-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	6 989-	
Résultat comptable (hors participation)	78 725-	

Le résultat fiscal de la société MOULINVEST est de - 146 148 euros, ce qui génère un impôt sur les sociétés nul.

Le gain d'intégration fiscale lié au déficit d'ensemble du groupe intégré s'élève à 85 512 euros. Il permet à la société MOULINVEST de réduire son déficit comptable de - 164 237 euros (- 157 248 - 6 989) à - 78 725 euros.

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 95 740 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		11 929 481
Caution solidaire : emp. CR.COOP. chez MOULIN	19 589	
Caution solidaire : emp. CALHL chez MOULIN	6 250	
Caution solidaire : emp. BRA chez MOULIN	6 250	
Caution solidaire : emp.AUXIFIP/OSEO chez MBE	8 900 000	
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. LCL chez IM.DE VILLE	529 318	
Caution solidaire : emp. CR COOP. chez MOULIN	739 247	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	574 260	
Caution solidaire : emp. CALHL chez MOULIN	154 567	
Total (1)		11 929 481
(1) Dont concernant les filiales		11 929 481

Concernant l'emprunt de la société MOULIN BOIS ENERGIE auprès d'AUXIFIP et OSEO, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO pour l'emprunt contracté auprès de ces organismes par MOULIN BOIS ENERGIE.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SCIERIE MOULIN réunie extraordinairement le 12 octobre 2011, le compte courant MOULINVEST est bloqué à hauteur de 1 000 000 € chez la SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire Rives de Paris.

Concernant le crédit-bail de la société MOULIN auprès d'ARKEA et NATIXIS, la SA MOULINVEST a souscrit un engagement de paiement des loyers et de poursuite de location jusqu'au terme du contrat.

Engagements reçus

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% emp. OSEO 1.5M	1 200 000
Total	1 200 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				20 682	20 682
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				550	550
- dotations de l'exercice				4 136	4 136
Total				4 686	4 686
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 559	4 559
- exercice				5 075	5 075
Total				9 635	9 635
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				5 075	5 075
- entre 1 et 5 ans				9 305	9 305
Total				14 380	14 380

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 2.50 %
- taux de charges sociales : 47.50 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	3 001	4 836	7 837
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 240 heures.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 531-2/20, Art. 532-11 et Art. 532-12)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	5 548
Total	5 548
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
-Provision C3S	1 355
Autres :	
-Provision pour retraite	1 230
Plus value latente sur OPCVM	41
Total des allègements	2 626
Déficits reportables	119 975

Les accroissements de la dette future d'impôt s'élèvent à 1 849 euros (5 548 x 33,33%).

Les allègements de la dette future d'impôt s'élèvent à 875 euros (2 626 x 33,33%).

L'allègement de la dette future d'impôt sur le déficit reportable de l'exercice écoulé, issu de l'intégration fiscale avec les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE, s'élève à 39 992 euros (119 975 x 33,33%).

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°; PCG Art. 531-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES



Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS										
Filiales détenues à + de 50%										
- SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	1 255 975	95,00	1 526 469	1 526 469	3 244 938		19 607 206	237 813-	
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	1 277 887	90,00	2 182 500	2 182 500	3 820 920		11 899 182	791 627	
- SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	5 554 686	100,00	3 526 000	3 526 000	1 000 000-		6 558 689	616 809-	
- SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	40 000	1 461 084	100,00	574 000	574 000			1 298 139	44 440	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	91 184-	10,00	1 000	1 000	520 297		505 507	14 175-	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Pour le montant des cautions et avals donnés par la société MOULINVEST à ses filiales : se reporter au paragraphe «ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS : Engagements donnés» de la présente annexe.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur exercices antérieurs	2 574	77200000
- Prix de vente des immobilisations cédées	30 000	77500000
- Boni sur rachat d'actions	73	77830000
Total	32 647	
Charges exceptionnelles		
- Penalités et amendes	259	67120000
- Valeur nette comptable éléments actifs	28 959	67500000
- Mali sur rachat d'actions	4 870	67830000
- Dotation amortissements dérogatoires	5 548	68725000
Total	39 636	

Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant
Avantages en nature véhicules	14 390
Remboursement formation	320
Refacturations de frais à la charge de SAS FBI	16 438
Total	31 148

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 531-2/21)

Quantité	Désignation	Montant
1	SG MONETAIRE PLUS	28 763
	Total	28 763



Z.A. de Ville - 43220 Dunières
Tél. 04 71 61 70 02

www.moulinvest.com